

Actes de la 19^e journée d'étude

16 Novembre 2024

**Des paysages naturels ou culturels ?
Exemple de la Bresse et d'ailleurs**



Paysages agricoles à Ménétreuil, à proximité du Moulin-musée, © Ecomusée de la Bresse bourguignonne

SOMMAIRE

Introduction : Annie Bleton-Ruget

Sébastien CHEVRIER, Responsable de recherches archéologiques en protohistoire récente, Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP)

La terre en héritage, des paysages et des hommes en Bresse, un patrimoine singulier.

Patrick JANIN, Maître de conférences honoraire en droit public, militant associatif pour la défense de la nature

Le naturaliste et le paysage : entre nature et culture

Gérard CHOUQUER, ancien directeur de recherches au CNRS, membre de l'Académie d'agriculture de France, et actuel président de l'Association française d'archéogéographie (AFAG)

Construire le récit historique des paysages par la carte : le rôle de l'archéogéographie

Atelier-discussion animé par Corine BECK, membre du comité de rédaction de l'association Bourgogne-Franche Comté Nature : *Autour des paysages bressans.*

En guise d'introduction

L'Ecomusée entretient de longue date des rapports avec les éléments « naturels » de son territoire. Ces rapports ont inspiré des journées d'étude : l'eau (2010), la forêt (2011-2012 et 13). Ils sont aussi présentés au public dans certaines antennes : la forêt et le bocage à Saint-Martin-en-Bresse, l'eau au moulin-musée de Ménétreuil. L'antenne de Saint-Germain-du-Bois évoque, quant à elle, par la présentation de l'agriculture bressane des rapports bien spécifiques à la nature à travers son exploitation. Au château de Pierre-de-Bresse la salle dite des Milieux naturels évoque également les relations entre les sociétés locales et leur environnement, plutôt, là aussi, sous l'angle de la « maîtrise » des éléments naturels, à travers notamment la question de l'eau en Bresse.

Sur ces constats, il nous a semblé que le moment était venu de réfléchir **plus avant** sur les relations entre les hommes et les éléments naturels qui les environnent, y compris dans une perspective dynamique, celle d'interventions engagées sur la longue durée et dont les effets s'inscrivent aujourd'hui dans les paysages caractéristiques de la Bresse.

Si le sujet inspire aujourd'hui la journée d'étude sous le thème « Des paysages naturels ou culturels ? », il faut aussi rappeler que ces questions tiennent une place importante dans les projets d'Education Artistiques et Culturels engagés auprès des établissements scolaires du territoire par le service des publics dirigé par Dorothée Royot. Ainsi à travers plusieurs thématiques : « Les explorateurs de la biodiversité (2023-2024, école publique de Pierre-de-Bresse), séquence sur les paysages de la Bresse », « Les Trésors naturels de la Bresse » (Projet Solidarité et nature, avec une classe de terminale du LEAP de Louhans) et plus particulièrement encore en partenariat avec l'INRAP autour du thème « Des paysages et des hommes. Fabrique des paysages et occupation humaine en Bresse du Nord » dont on trouvera l'écho des démarches pédagogiques dans la première contribution, celle de Sébastien Chevrier.

Les deux autres contributions dont le contenu est ici restitué se sont employées à prendre à bras le corps la question du « naturel » et du « culturel » dans les paysages qui nous sont aujourd'hui familiers.

Le naturaliste, Patrick Janin, dit ses interrogations à vouloir passer de la nature au paysage et son embarras à considérer que « la nature ça n'existe pas ».

L'historien, Gérard Chouquer, aborde d'entrée les paysages comme des constructions humaines et s'emploie à en restituer le récit historique par la carte.

On trouvera en complément de ces contributions une petite synthèse de l'atelier-discussion animé par Corinne Beck qui a été organisé «Autour des paysages bressans » ?, une thématique dans laquelle la question du paysage est traitée plus précisément dans sa dimension de représentation à travers l'exemple de ceux de la Bresse, manière de réintroduire la dimension culturelle dans nos échanges.

La terre en héritage, des paysages et des hommes en Bresse, un patrimoine singulier.

Extraits de contenus présentés aux scolaires bressans (primaires et 6^{ème}).

*S. Chevrier, responsable de recherches archéologiques à l'Inrap
Responsable des fouilles préventives sur la carrière C2B en 2014.*



1. Concept de cette présentation EAC jeune public

L'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives a trois missions principales :

- réaliser des diagnostics archéologiques au préalable à des aménagements susceptibles de menacer des vestiges archéologiques et conduire des fouilles le cas échéant ;
- assurer l'exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive et la diffusion des résultats ;
- l'Inrap concourt enfin à l'enseignement, à la diffusion culturelle et la valorisation de l'archéologie.

Des PEAC, Projet d'Education Artistique et Culturelle, portée par l'éducation nationale, ont été mis en place dès 2020. Ces projets visent à sensibiliser les jeunes publics scolaires à l'art et à la culture.

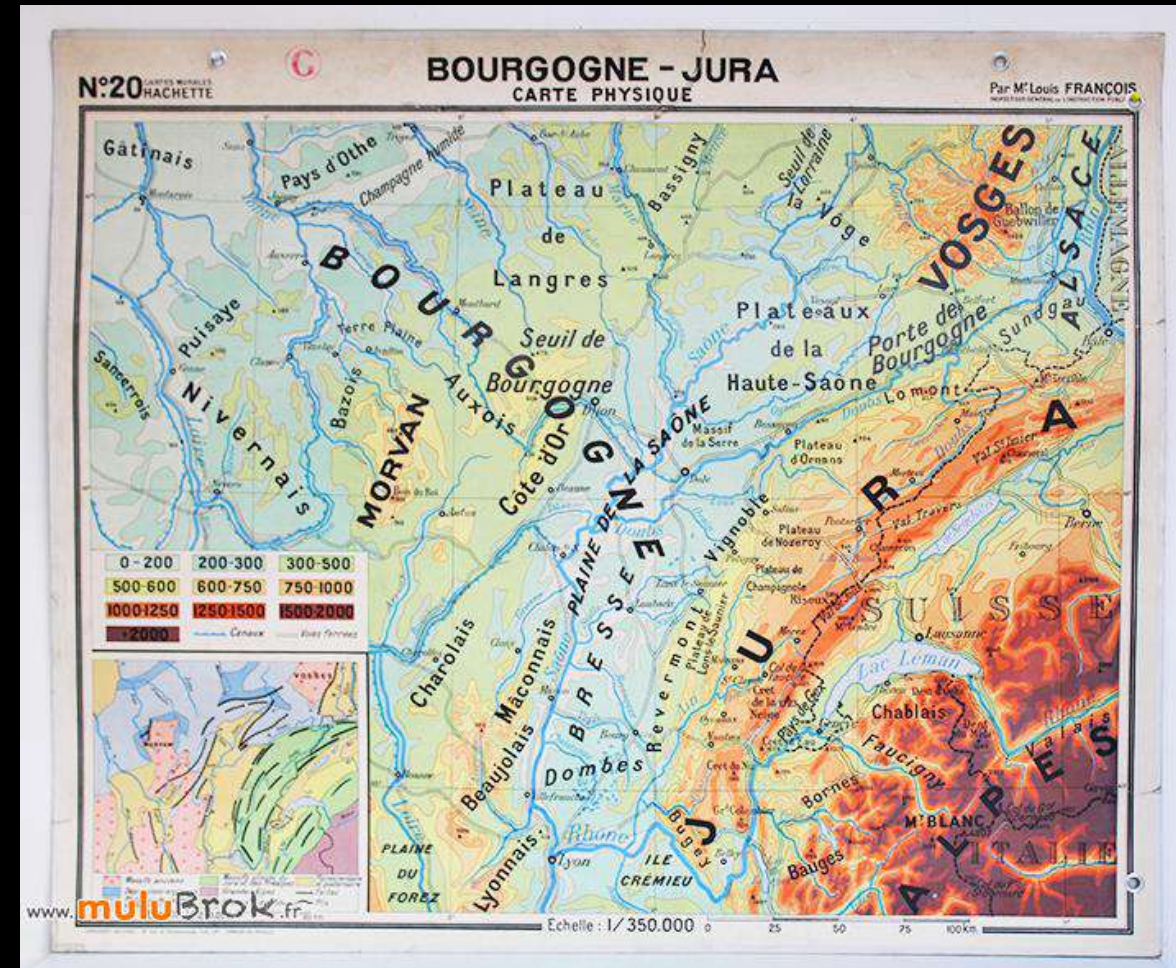
Les sujets abordés par l'Inrap lors de ces journées sont :

- l'histoire de l'apparition et de l'évolution de la vie sur terre ;
- l'histoire de la formation de la terre et des paysages bressans ;
- le fonctionnement de l'archéologie préventive en France ;
- un sujet thématique en lien avec la commune dans laquelle se déroulent ces interventions.

2. Présentation synthétique sur l'évolution géologique et la formation des paysages bressans

La séance proposée aux scolaires est articulée autour de 4 notions :

- Qu'est ce qu'un paysage ?
- Qu'est ce que la Bresse ?
- Comment cette région s'est elle formée ?
- L'intervention humaine en Bresse.



Qu est ce qu'un paysage ?

Dictionnaire le Robert :

Nom masculin

1. Partie d'un pays que la nature présente à un observateur.

Wikipédia :

Etendue spatiale couverte par un point de vue.

Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe :

Le caractère du paysage résulte de l'interaction de facteurs naturels et humains.

PAYSAGE :

étendue de territoire naturelle ou aménagée s'offrant au regard.

PAYSAN :

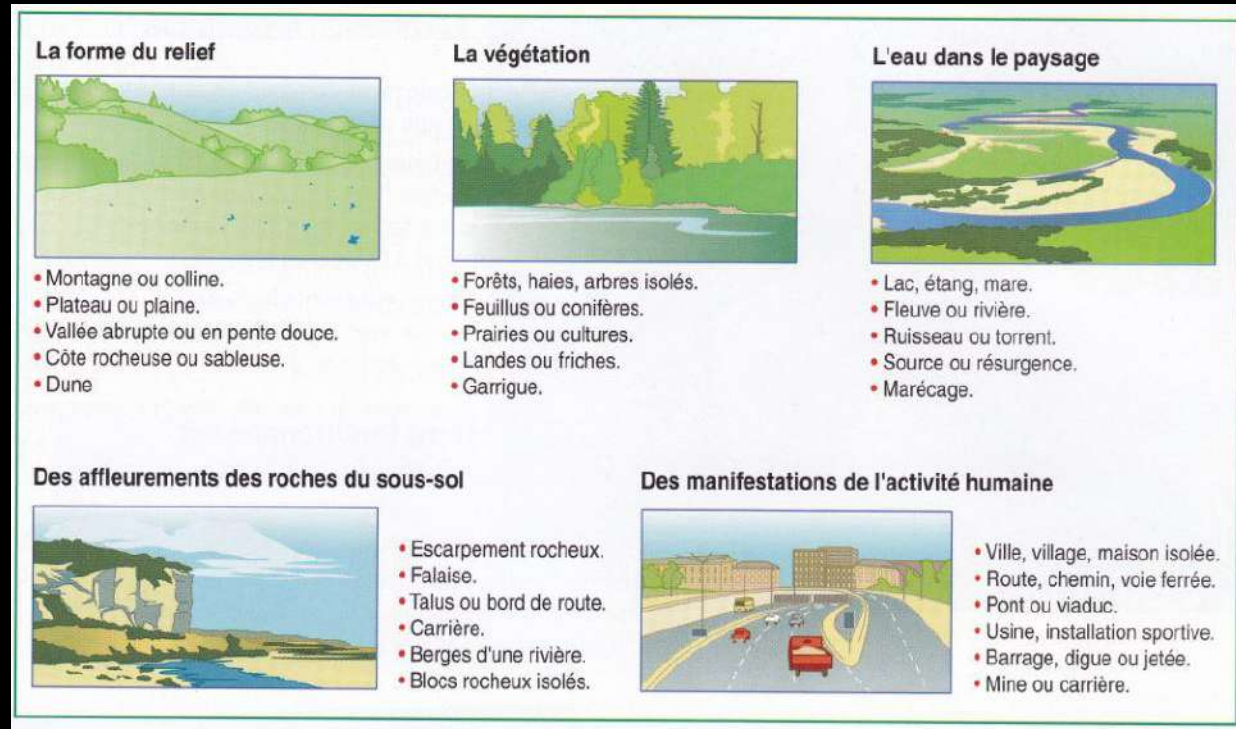
celui qui habite la campagne et cultive la terre, gens du pays

PAYS :

espace rural délimité (puis ensuite état)

-Plus spécifiquement, pour les spécialistes qui travaillent sur les paysages, c'est l'image de la façon dont une société a su tirer parti de son territoire.

A l'échelle des historiens ou des archéologues, le relief n'a le plus souvent subi que des retouches de détail, et les changements paysagers concernent essentiellement l'occupation du sol.



La Bresse :

- Qu'est ce que la Bresse ?

La Bresse est une **région naturelle** de France.

C'est une grande plaine légèrement vallonnée située entre le Massif-Central et le Jura.

La Bresse bourguignonne

L'expression Bresse bourguignonne désigne la partie de la Bresse qui s'étend en Saône-et-Loire. C'est, avec la Bresse jurassienne et la Bresse savoyarde l'une des trois parties de la plaine.



En Bresse, le paysage est constitué de champs cultivés, de près, de forêts et de zones humides (cours d'eau et étangs)



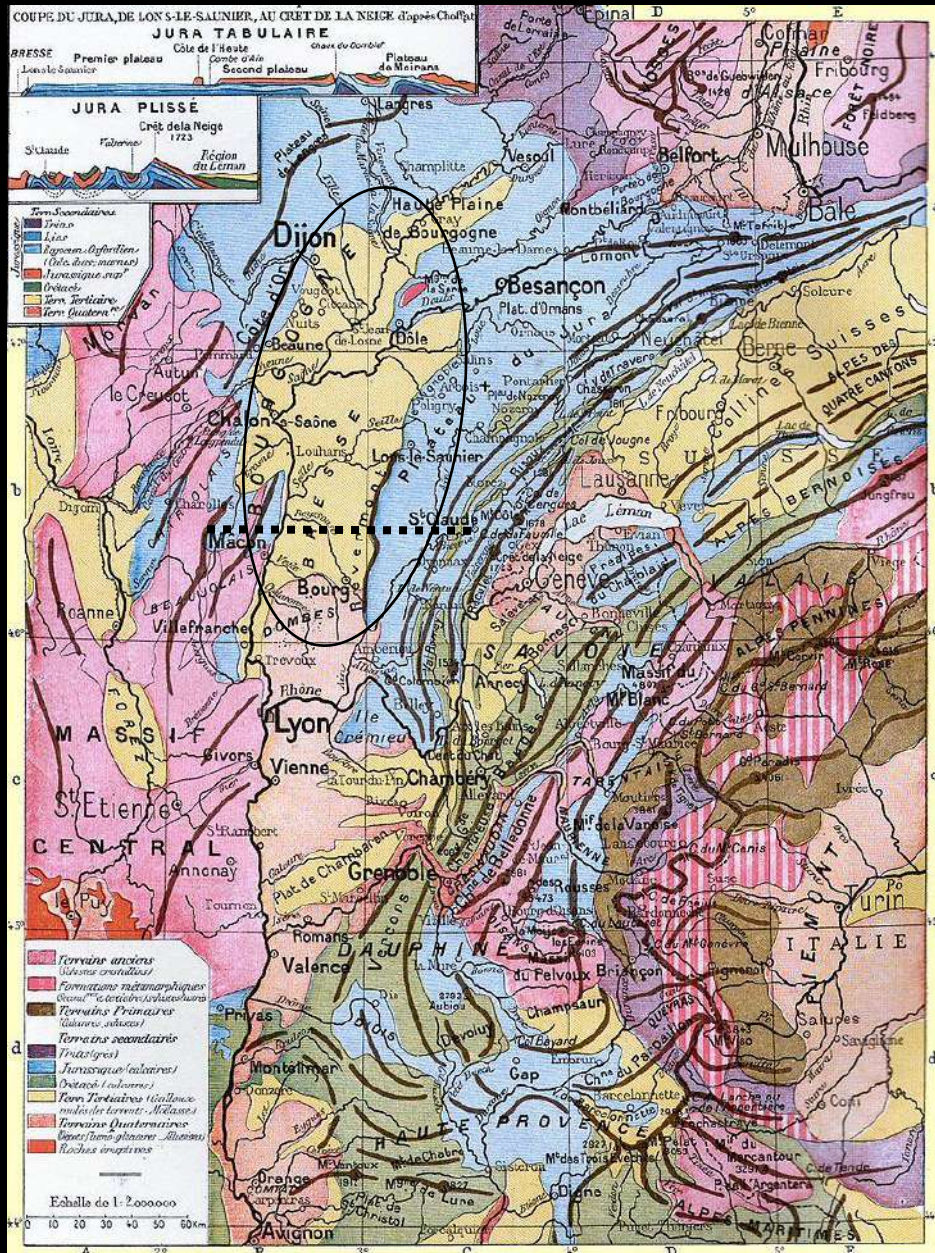
Si, comme nous l'avons vu à l'échelle des historiens ou des archéologues, le relief n'a le plus souvent subi que des retouches de détail, et que les changements paysagers concernent essentiellement l'occupation du sol.

Mais qu'en est-il à l'échelle du temps long ?

Quels sont les processus géologiques majeurs qui ont façonnés cette plaine ?

Autrement dit : **comment la Bresse s'est-elle formée ?**

- **Comment la Bresse s'est elle formée ?**

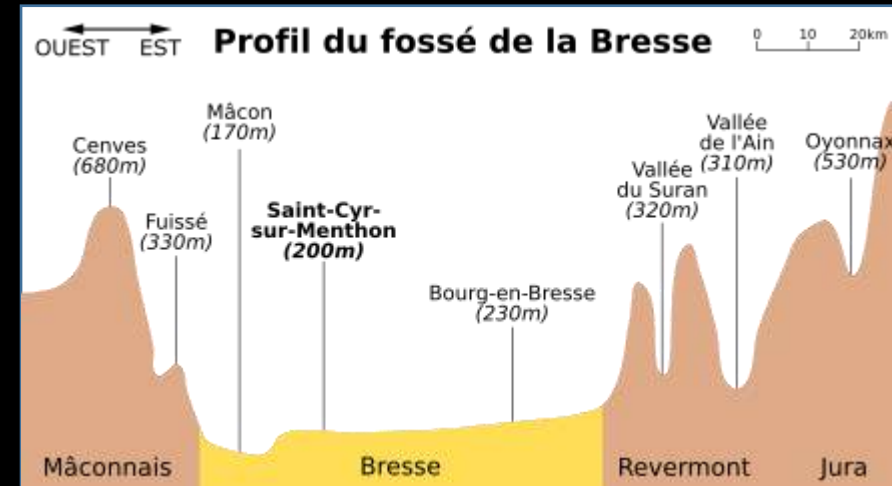


Le fossé bressan se forme par des mouvements tectoniques. La terre s'étire et se déforme.

Des montagnes naissent et se dressent : Les Alpes

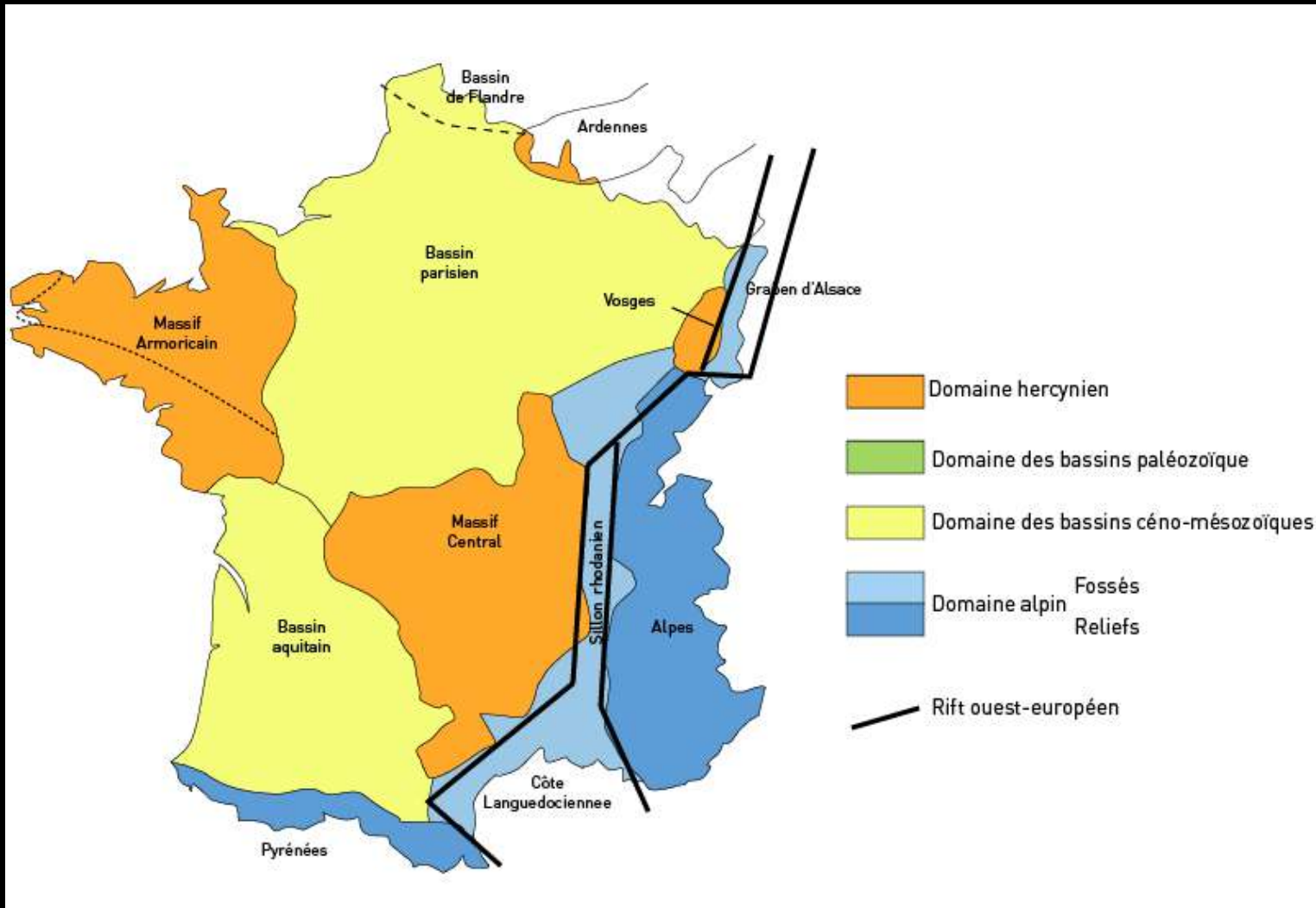
Un effondrement a lieu au nord des Alpes alors en pleine formation : le fossé bressan se creuse à partir de 66 millions d'années.

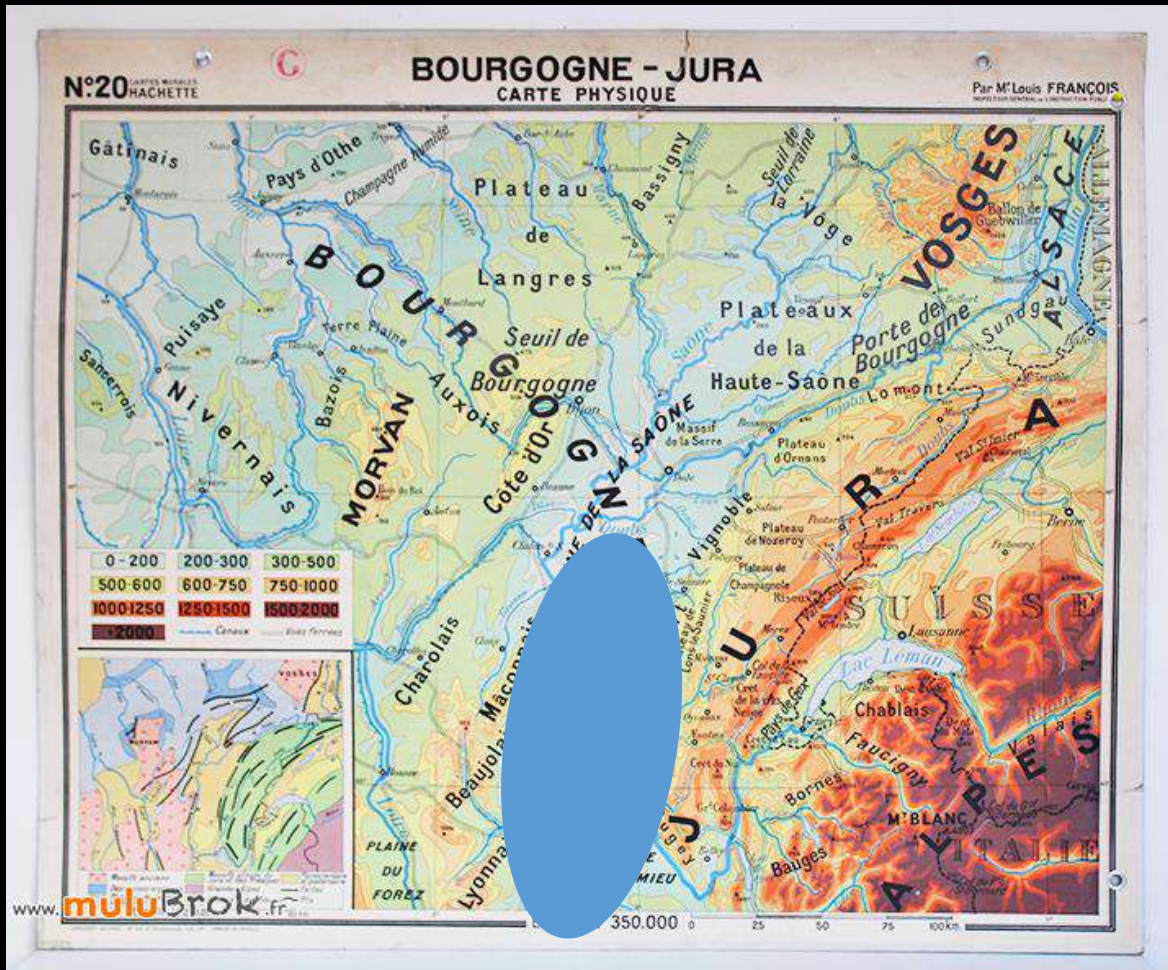
Géologie : science qui étudie la structure et l'évolution de l'écorce terrestre



Carte géologique du massif du Jura avec à l'ouest, en jaune, les terrains tertiaires de la Bresse, correspondant de manière approximative au lac de la Bresse à son maximum d'extension.

La plaine bressane correspond à un graben, fossé d'effondrement du Massif central, qui fait 200 km de long et 30 à 60 km de large. Ce Graben fait partie d'un système plus vaste, le rift ouest-européen, ensemble de graben qui traverse l'Europe occidentale. Le fossé bressan, appelé aussi- fossé de la Saône est une dépression tectonique située entre le fossé rhénan au Nord et le fossé rhodanien au Sud.





Ensuite, un **changement climatique** très important glace une grande partie des sols et des montagnes en France.

Des **glaciers** gigantesques provenant des Alpes descendent jusqu'à Mâcon et bloque l'écoulement des eaux des rivières.



Les rivières (la Saône, le Doubs, la Seille) étant arrêtées par le glacier, un immense lac se forme : c'est le **lac bressan**.

Ce lac s'étend jusqu'à il y a 450 000 ans.

Enfin, un **réchauffement climatique** fait reculer les glaciers vers les montagnes et les eaux de cet immense lac peuvent s'écouler.

Le lac se vide alors progressivement par la Saône et le Rhône en direction de la mer.



La **plaine de Bresse** se retrouve alors à l'air libre bordée par le Jura d'un côté et le Massif-Central de l'autre.

La **plaine de Bresse** va perdre toute l'eau qui constituait le lac, mais cette région va rester très **humide** à cause des centaines de mètres de vases déposées par le grand lac disparu (**marnes et argiles**).

Le lac s'assèche et le vent déplace et apporte sur ces argiles des **limons** (terre fine et organique) qui augmentent la richesse et l'aération des sols.

Des sables apportés par les rivières importantes constituent aussi un élément important du sous-sol.

Les **rivières** -**la Saône et le Doubs par ex-** se sont frayées un chemin dans l'argile et elles drainent la plaine (elles l'assèchent) sauf dans certains secteurs aujourd'hui encore occupés par des forêts humides ou des étangs.



L'intervention humaine en Bresse.

A Pierre-de-Bresse, un gisement archéologique est situé dans la basse vallée du Doubs.

Il s'agit d'un vaste secteur riche en vestiges archéologiques découvert récemment grâce à l'extension d'une carrière de graviers.

Depuis 2008, les diagnostics et les fouilles réalisées par l'Inrap révèlent une réserve archéologique se développant sur plus d'une centaine d'hectares pour l'instant.

Le site, aujourd'hui situé à deux kilomètres au sud de la rivière Doubs, est une vaste zone plane de plaine autrefois traversée par des bras de la rivière aujourd'hui fossilisés. Une grande majorité des vestiges date de l'âge du Bronze.

D'autres vestiges, néolithiques, gaulois et antiques, illustrent l'occupation humaine plurimillénaire de ce secteur de la plaine du Doubs.

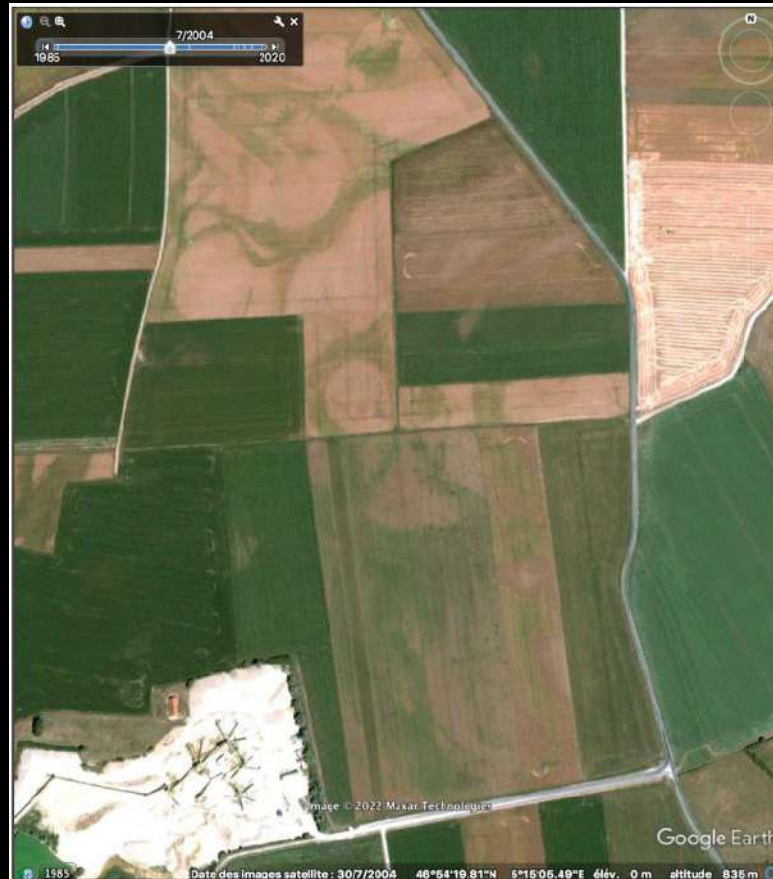


Plus généralement, des travaux universitaires géomorphologiques, historiques ou paléo-environnementaux suggèrent en effet une présence humaine continue de la basse vallée du Doubs depuis le mésolithique jusqu'à nos jours.

Les découvertes archéologiques de Pierre-de-Bresse offrent ainsi un aperçu singulier de la relation entre les populations humaines et leur environnement fluvial durant plusieurs millénaires.

Ces découvertes montrent qu'en Bresse, les populations évoluaient dans un paysage très varié, qui a évolué naturellement et artificiellement par l'action humaine.

Grâce aux études connexes (palynologie, carpologie...) il est ainsi possible d'imaginer un paysage d'une diversité remarquable, un véritable patchwork constitué de zones faites de parcelles de forêts alluviales, de marécages, de clairières, de près et de champs que les populations humaines ont gérées en fonction de leurs capacités et de leurs besoins dès l'âge du Bronze ancien d'après les premiers résultats, soit dès -2300 av. J.-C.



La Bresse, un paysage singulier.



Les interactions entre les humains et la nature dans laquelle ils ont évolués a créé ici en Bresse un paysage singulier.

Cette plaine bocagère au sol imperméable est composée de zones humides (rivières, étangs), de forêts et de prairies entrecoupées de haies drainantes.

Ce « tableau » est le résultat de l'adaptation de l'homme au milieu depuis plusieurs siècles et s'inscrit finalement dans une Histoire plurimillénaire. Une agriculture et une architecture traditionnelle se sont développées dans ce terroir unique.

Cette communion des humains avec la nature offre aujourd'hui un patrimoine bâti remarquable ainsi que des savoir-faire agricoles d'exception reconnus et récompensés par des appellations protégées.



Le naturaliste et le paysage : entre nature et culture

Patrick Janin

La représentation de l'espace – le paysage – fut d'abord la volonté de transcrire une réflexion sur l'homme et sa place dans la nature. Évoquée le plus souvent symboliquement au Moyen-Âge, la nature fut étudiée avec un souci du réel et du vrai dès le XV^e siècle. La défiance du christianisme devant le monde sensible céda peu à peu devant la curiosité prodigieuse des esprits de la Renaissance de découvrir le cadre naturel dans lequel vivait l'humanité.

J.-Fr. MEJANES

Le paysage en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle,
éd. Réunion des musées nationaux, 1990, p. 25.

Je remercie les organisateurs de cette journée d'étude de m'avoir invité à y participer. Et ceci en tant que naturaliste.

Naturaliste – un personnage qui se définit par une activité particulière – je ne suis pas un spécialiste du paysage. Mais le questionnement *paysage naturel ou paysage culturel* ?, qui est au principe de cette journée d'étude, m'a immédiatement interpellé en me renvoyant, de prime abord, aux idées développées par l'anthropologue Philippe Descola. Des idées qui trouvent aujourd'hui un certain écho dans ce qui se dit, s'écrit et se publie à propos de la biodiversité et de son appauvrissement, et que Descola lui-même résume par l'affirmation pour le moins abrupte et difficile à partager pour un naturaliste : *La nature, ça n'existe pas*. De fait, notre journée d'étude s'inscrit dans ce débat ! qu'est-ce qui est naturel ? qu'est-ce qui est culturel ?, en l'abordant sous l'angle particulier du paysage, car il s'agit avant tout de s'intéresser au cours de cette journée au paysage.

Étant invité à présenter le point de vue du naturaliste – d'*un* naturaliste – il m'a paru nécessaire de commencer par quelques réflexions générales pour rapprocher ces deux termes – naturaliste et paysage – qui, a priori, ne vont pas nécessairement ensemble.

Dans un second temps, j'aborderai plus précisément la question paysage naturel/paysage culturel en m'appuyant sur ma pratique personnelle de naturaliste en Bresse.

I.- Ces réflexions générales préalables me paraissent nécessaires se rapportant aux mots qui composent notre sujet : les mots *paysage*, *nature* et *culture* ; ceci en raison de leur relative indétermination, et même de leur sens équivoque. Des termes équivoques car se prêtant à de nombreux usages, y compris métaphoriques, et donc susceptibles de revêtir une pluralité de sens et d'évoquer différentes représentations. Parler de paysage, de nature et de culture exige une attention particulière aux mots.

- Le paysage

Le mot *paysage* s'applique à des objets divers qui lui donnent des contenus différents. Selon Emmanuel Starcky, conservateur au Musée du Louvre, l'étymologie du mot *paysage* « l'associe à la notion d'un espace naturel plus ou moins occupé par l'homme. » (p. 41). Pour le géographe, le paysage est description de l'espace ; une description qui se veut objective. Pour l'artiste peintre, il est représentation, composition ; une composition qui peut faire appel à l'imagination, à la rêverie (*cf.* l'œuvre de Caspar David Friedrich). Le peintre, le géographe, le naturaliste (peut-être !), et même le juriste, chacun a son paysage car chacun a son univers. Dans le langage courant, ce mot revêt d'autres significations que celle – implicite – qui lui correspond dans l'esprit de cette journée et, sans doute, dans l'esprit de chacun d'entre nous. Le paysage dont il est question ce matin – le paysage bressan tout particulièrement – renvoie en effet à une même représentation mentale, à une même notion, qui en exclut d'autres attachées à d'autres usages du mot telles que : paysage politique ; paysage médiatique ou autres, expressions imagées fréquentes dans le langage ordinaire (notamment médiatique).

Cependant, même si l'on écarte cette pluralité d'usages du mot, existe-t-il une définition simple et largement admise du paysage ? Si nous partageons implicitement la même idée de paysage, nous est-il possible d'en donner la définition ?

Plutôt qu'une seule définition, je vous propose deux définitions :

- Il existe une définition juridique du paysage contenue dans un texte de droit, la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage, ouverte à la signature à Florence le 20 octobre 2000 et entrée en vigueur en France le 1^{er} juillet 2006 (*J.O.* 22 déc.) : *Art. 1^{er}* : « *Paysage* » désigne une partie de territoire telle que **perçue** par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

Cette définition est reprise à quelques mots près à l'article. L. 350-1 A du code de l'environnement : « Le paysage désigne une partie de territoire telle que **perçue** par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations dynamiques. »

De cette définition, je retiens tout particulièrement, parce qu'elle est en relation avec ma pratique naturaliste, **la notion de perception**, qui suppose une certaine subjectivité, laquelle peut s'opposer à une pratique naturaliste se voulant elle-même objective.

- J'emprunte une seconde définition à un géographe de l'école « paysagiste », Yves Luginbuhl, dans son ouvrage intitulé *Paysages* paru en 1989 (éd. La Manufacture) : Le paysage, écrit-il « est avant tout **image** élaborée à partir de souvenirs, de mythes, de connaissances, bref, **de culture**. ». J'ai retenu cette définition parce ce qu'elle me paraît riche au regard de mon sujet en mobilisant la mémoire (les *souvenirs*) et les notions d'image, de connaissance et de culture. Elle tend à dire qu'il n'y a de paysage que culturel ; que tout paysage est culturel (par nature !). Le paysage serait en fait un objet mental. J'ajoute qu'au terme de paysage est souvent associé celui de patrimoine – le patrimoine paysager – en remarquant que le patrimoine peut être lui aussi désigné comme naturel et/ou comme culturel.

- La nature

Des trois termes *paysage*, *nature* et *culture*, « nature » est probablement celui qui porte le plus à l'équivoque du langage tant ses usages peuvent être multiples et par conséquent ses significations extrêmement différentes selon le contexte. Ce mot est frappé d'une polysémie quasi-illimitée, à tel point que les naturalistes eux-mêmes s'en méfient. Ainsi au XIX^e siècle Alphonse de Candolle. De Candolle, un important botaniste franco-genevois, écrivait en 1873 :

« Quand un mot a été usité de différentes manières, il est difficile de faire savoir comment on l'entend. (...) J'ai trouvé pour mon compte un moyen plus simple d'éviter toute équivoque. C'est de renoncer à l'emploi du mot nature et de ceux qui en dérivent [comme naturel ou surnaturel]. On ne saurait croire comme cela est facile. Il ne m'en coûte plus de n'employer jamais le mot nature ni ses dérivés, excepté pour dire la nature d'une chose, ou pour opposer le mot naturel à celui d'artificiel, ou encore dans les mots histoire naturelle et naturaliste, qui n'offrent aucune espèce d'ambiguïté. En d'autres termes, le mot nature n'a pas moins de cinq acceptions différentes dans les livres. J'en conserve deux : la nature opposée à l'art et la nature d'une chose. »

Aujourd'hui, l'anthropologie instruit le procès du concept de nature, dans le sillage des travaux de Philippe Descola. Descola propose d'abandonner la distinction nature/culture dans laquelle il voit une construction propre à l'Occident et qui nous empêcherait

de penser la crise écologique que nous vivons, au prix d'un double paradoxe dans son expression, d'une part, en affirmant *La nature, ça n'existe pas* et, d'autre part, en qualifiant de *naturaliste* la société occidentale.

- La culture

Quant à la culture, on en distingue habituellement deux acceptions. L'une restrictive, la culture comme l'ensemble des manifestations et des expressions intellectuelles et artistiques, et l'autre extensive, qui assimile dans son sens le plus large la culture à tout ce qui fait une société, voire une civilisation. Cette acception extensive, on la retrouve dans l'expression « paysage culturel » qui veut désigner un paysage transformé, façonné par les activités humaines à l'image, en Bresse, du bocage.

Au plan du droit, dans le code du patrimoine, la notion de culture est associée à celle de bien culturel.

Ces considérations générales sur les mots pourraient être entendues comme une forme de reculade face au sujet de mon intervention. En fait, elles se sont imposées à moi comme un préalable nécessaire pour aborder le thème qui m'est imparti car elles sont fortement impliquées dans mon appréhension du paysage par ma pratique de naturaliste.

II. - Confronter ma pratique de naturaliste aux notions de paysage, de paysage naturel et de paysage culturel m'a demandé un effort à la fois théorique et d'introspection, qui m'a amené aux questions suivantes : quel(s) rapport(s) le naturaliste entretient-t-il avec le paysage ? Comment appréhende-t-il la distinction paysage naturel/paysage culturel ? Cette distinction a-t-elle un sens pour lui ? Quelle correspondance a-t-elle avec la notion d'« espace naturel » qui, elle, lui est habituelle ?

- Si le paysage et la pratique naturaliste procèdent tous les deux du même sens, la vision, impliquant le regard, et si la notion de paysage reste, aujourd'hui encore, proche de l'idée de nature, il semble, de prime abord, que plusieurs raisons tendent à éloigner le naturaliste de la notion de paysage ; à faire obstacle au rapprochement de ces deux termes en tant qu'ils désignent, l'un une notion, l'autre un personnage qui se définit par l'objet et la pratique de son activité : observer et décrire la nature (faire son *histoire*). - Le paysage est un concept géographique et esthétique. Ce n'est pas une catégorie biologique ou écologique. Il est de fait peu utilisé par le naturaliste. Le naturaliste se réfère à d'autres notions, issues des sciences naturelles et de l'écologie telles que : le biotope, l'habitat, l'écosystème ou encore « le milieu ». C'est en ces termes qu'il pense et qu'il parle. Le mot *paysage* ne fait partie ni de son référentiel conceptuel, ni même de son vocabulaire¹.

¹Le bocage sera considéré par l'archéologue, le géographe ou l'anthropologue comme un paysage culturel en raison de ses origines, quand le naturaliste y verra un biotope.

- Si le paysage est affaire de perception, alors le paysage ne peut pas être perçu par le regard du naturaliste. Le naturaliste ne voit pas le paysage ; il ne le considère pas car son regard n'est pas global. Il recherche et il observe des spécimens (la plante, l'oiseau, l'insecte...) afin de les identifier et de les nommer dans son propre langage. Son regard est focalisé, il détaille des lieux, il décompose l'espace, alors que la perception d'un paysage suppose une vue d'ensemble : il s'agit de saisir le « tout ensemble ».² Au XIX^e siècle, le naturaliste et explorateur Alexandre de Humboldt soulignait cette difficulté à faire entrer le paysage dans le regard du naturaliste. Dans ses *Tableaux de la nature*, dont la première édition paraît en 1808 (le mot « tableau » introduit la notion de paysage), il évoquait déjà : « les nombreux obstacles que rencontre l'application des lois de l'esthétique [le « tableau »] à des sujets d'histoire naturelle. » (...). « La richesse de la nature invite à **accumuler les images**, et cette accumulation trouble le calme et l'impression générale du tableau. » écrivait-il³. Le regard du naturaliste se révèle ainsi inadapté à la perception du paysage.

- Cette inaptitude se double d'une possible indifférence à la distinction paysage naturel/paysage culturel. Pour le naturaliste, tout est nature. Il ne recherche et ne voit que la nature, y compris dans des lieux transformés, façonnés par l'homme. À supposer que la distinction paysage naturel/paysage culturel soit possible en dépit de l'imprécision et de l'ambiguïté des mots *naturel* et *culturel*, et à supposer qu'elle présente un intérêt, elle peut lui être indifférente. Le naturaliste n'hésite pas à fréquenter des lieux très anthropisés où il sait trouver les espèces qui l'intéressent. À l'image, par exemple près de Chalon-sur-Saône, des darses de l'usine Framatome à Saint-Marcel et à Epervans, sites ornithologiques très fréquentés en automne et en hiver – sites artificiels s'il en est (au demeurant, peut-être ne s'agit-il pas même d'un paysage, ni naturel, ni culturel, tout au plus d'un paysage industriel) –, où le naturaliste ne verra que des cohortes de laridés de passage ou en hivernage au milieu desquelles son œil isolera la rare Mouette mélanocéphale, et ceci en faisant abstraction du caractère industriel des lieux.

- Enfin, si le paysage est affaire de perception et de représentation, donc de subjectivité, la pratique du naturaliste veut épouser une démarche scientifique et donc objective. À l'inaptitude et à l'indifférence, s'ajoute l'incompatibilité. Néanmoins, est-il possible de rendre le paysage perceptible et signifiant pour le naturaliste ? Est-il permis au naturaliste de voir le « tout ensemble » par-dessus « l'accumulation des images », c'est-à-dire l'accumulation des détails saisis et identifiés par son regard ?

²Charles de Montesquieu (*Journal de voyage*) : « Quand j'arrive dans une ville, je vais toujours sur le plus haut clocher ou la plus haute tour, pour voir le tout ensemble. »

³Sur la vision humboldtienne du paysage, voir S. Briffaud, *Le temps du paysage. Alexandre de Humboldt et la géohistoire du sentiment de la nature*, in H. Blais et I. Laboulais, *Géographies plurielles. Les sciences géographiques au moment de l'émergence des sciences humaines (1750-1850)*, L'Harmattan, 2006, pp 275-301.

III. -Ma propre pratique principalement constituée de l'observation des oiseaux en terre bressane peut en témoigner.

- Je dois tout d'abord préciser à quelle catégorie de naturaliste je me rattache car cela n'est pas sans conséquences sur ma pratique. Je suis un naturaliste amateur. Ma pratique consiste essentiellement à observer la faune sauvage dans son milieu de vie. Cette pratique me distingue du naturaliste professionnel, notamment universitaire, qui associe à l'observation directe, et de plus en plus lui substitue, des moyens et des méthodes tels que des instruments de contrôle à distance (colliers émetteurs, pièges-photos, balises) pour récolter des données, ainsi que des modèles mathématiques pour traiter les données obtenues. Ces procédés ne font plus aucune place au paysage. L'œil du naturaliste professionnel lit un écran et la nature est ainsi mise à distance. En outre, naturaliste de terrain – « de plein air » –, je prolonge ma pratique en majeure partie consacrée à observer les oiseaux, par une pensée et une action militantes. La nature que j'observe, je souhaite et j'œuvre pour qu'elle soit protégée, conservée. Cette inclination, cet attachement à la nature participent aussi à former le regard que je porte sur elle.

- La démarche du naturaliste se veut scientifique disais-je. Elle se réclame en effet de la science, étant guidée par une méthode scientifique qui oriente et modèle son regard, comme, par exemple, celle qui consiste à décrire la nature au moyen d'une nomenclature – la nomenclature linnéenne – qui nomme et « classe » c'est-à-dire ordonne au moyen de catégories les objets naturels. C'est ainsi que le naturaliste observe, dresse l'inventaire, documente la nature. Mais il n'est jamais totalement insensible aux impressions, aux sensations qu'il éprouve face à ces objets d'étude. C'est précisément cette capacité à faire une place à une part de sa subjectivité qui peut lui permettre de percevoir, derrière ou par-dessus l'espèce, le « milieu », le biotope ou par-dessus un habitat, un paysage. C'est cette part de subjectivité qui rend possible une perception paysagère de la réalité observée par le naturaliste. Les sensations qu'il éprouve créent dans son esprit une scène, un tableau composant un paysage. Un paysage qu'il est peut-être le seul à voir car ce paysage n'est pas perçu par lui comme peut l'être celui du géographe ou celui du peintre⁴. C'est le paysage que lui tendent, à la fois, ses connaissances, son savoir et sa sensibilité.

- Les organisateurs de notre journée d'étude ont souhaité fort légitimement que la Bresse et ses paysages soient au centre de nos échanges. Ma pratique personnelle en Bresse, principalement de l'ornithologie, a constitué dans mon esprit un « magasin

⁴C'est peut-être de l'œil du peintre qu'est le moins éloigné l'œil du naturaliste car, pour le naturaliste comme pour le peintre, le paysage n'est pas seulement le cadre, encore moins le produit, d'une action de l'homme, et certains peintres ont une attention au réel, un sens du détail si aigus que leurs paysages rejoignent ceux que le naturaliste est en mesure de se représenter.

d'images »⁵ faites non seulement d'oiseaux mais aussi d'ambiances. Ces images composent mes paysages bressans que sont la prairie, la rivière et l'étang, des espaces, des « milieux » tous liés à la présence de l'eau⁶.

Ces trois mots *prairie*, *rivière* et *étang* ont par eux-mêmes une connotation paysagère. Ils introduisent le paysage dans la pensée. Mon regard et ma sensibilité de naturaliste donnent à cette dimension paysagère un contenu, une réalité particulière où se mêlent des sensations nombreuses.

- **La prairie** : c'est le printemps quand fleurit la Cardamine ; quand éclatent les trilles du Courlis cendré et quand grésille le chapelet de notes perlées du Bruant proyer. Les couleurs et les sons remplissent l'espace. Le regard s'échappe vers les lointains.
- Associée à la prairie, **la rivière** : avec son cours sinueux, c'est un tableau tout fait, déjà dessiné par la nature, avec la végétation des rives – les aulnes, les saules, la ripisylve du naturaliste – et ses reflets dans l'eau ; avec les prés qui la bordent et le bocage qui quadrille les hauteurs. Un paysage composé auquel le naturaliste n'est pas insensible.
- **L'étang** : c'est, la nuit, le coassement des batraciens et le chant de la Rousserolle turdoïde, tout un paysage nocturne et sonore, que le peintre et le géographe ne voient pas et n'entendent pas. C'est aussi la rencontre de la terre et de l'eau, de l'ombre et de la lumière avec la bordure forestière qui caractérise les étangs bressans. Ainsi que la roselière. L'étang est peut-être le lieu qui correspond le plus à l'idée de « tableau ».

S'agit-il de paysages naturels ou de paysages culturels ? La prairie est bien souvent le résultat d'une intense activité de défrichement (essartages) ; la rivière a été trop souvent curée, rectifiée ; l'étang est le résultat d'un travail de l'homme qui a construit une digue. Ce sont des espaces transformés, voire créés, et exploités par l'homme. Cependant, dans les politiques publiques environnementales, ils sont généralement rangés dans la catégorie des « espaces naturels » (*cf.* la SNAP)⁷.

⁵Charles Baudelaire (*Salon de 1859*) : « Tout l'univers visible n'est qu'un magasin d'images et de signes auxquels l'imagination donnera une place et une valeur relative ; c'est une espèce de pâture que l'imagination doit digérer et transformer. »

⁶Ces paysages ont pour nom : la Seille, le Solnan, la Vallière, Chardenoux, Villéron, Visargent...

⁷La législation et les instruments juridiques et administratifs destinés à enrayer l'érosion de la biodiversité (code de l'environnement, Stratégie nationale des aires protégées...) utilisent les termes d'espace naturel, d'habitat naturel, de milieu naturel, de processus naturel ou encore de patrimoine naturel, au risque de distendre le rapport entre le substantif *nature* et l'adjectif *naturel*.

La SNAP, dont l'objectif est de couvrir, par un réseau cohérent d'aires protégées en métropole et en outre-mer, sur terre et en mer, au moins 30 % de l'ensemble du territoire national et des espaces maritimes sous souveraineté ou juridiction française, vise à la protection de l'environnement et des paysages, à la préservation et la reconquête de la biodiversité ainsi qu'à la valorisation du patrimoine naturel et culturel des territoires (code env. art. L. 110-4). Le droit de l'environnement est traversé par un mouvement qui tend à rapprocher paysage, nature (biodiversité) et culture.

C'est qu'en effet, dans ces lieux – mes paysages bressans –, la culture n'efface pas la nature ; la culture s'absorbe, se fond dans la nature et, pour ma part, entre nature et culture, mon esprit ne fait pas la différence. Le paysage formé de cette prairie, de cet étang ou de cette rivière est à la fois naturel et culturel. Et s'il est aussi un paysage culturel, ce n'est pas tant en raison des transformations qu'il a subi du fait de l'homme que de mes connaissances naturalistes. Ma pratique naturaliste relève d'une activité culturelle, qui participe à une manière de paysager la nature.

- Cette perception du réel qui réunit un regard sensible et une approche se voulant objective rejoint une conception du paysage propre à Alexandre de Humboldt. Dans un article qu'il consacre au sentiment de nature chez le naturaliste allemand, Serge Briffaud écrit :

« S'il revient à Humboldt d'avoir introduit dans le champ scientifique la notion de paysage, qui n'avait été généralement associée, avant lui, qu'aux spéculations sur l'art et l'esthétique, c'est en associant les deux faces du paysage : le paysage extérieur – la physionomie de la terre – et le "paysage intérieur", c'est-à-dire la relation sensible, spirituelle et intellectuelle que les hommes entretiennent avec ce spectacle de la nature. »⁸

Mes paysages intimes de Bresse que sont la prairie, la rivière et l'étang, réalisent cette union entre les « deux faces du paysage ». Dans le paysage selon Humboldt, ajoute encore Serge Briffaud, « le savoir s'ajoute au voir ». Pour le protecteur de la nature, le paysage présente l'intérêt d'ajouter l'argument esthétique aux arguments scientifiques qui alertent sur la dégradation de la nature et sur la nécessité de sa préservation. La nature doit être préservée dans sa beauté et pour sa beauté. Cette conscience de la beauté des paysages⁹ peut conduire à une éthique de la protection de la nature¹⁰.

⁸S. Briffaud, *op. cit.* « Humboldt construit sa pensée et sa pratique de savant en cet espace auquel il assigne, précisément, le *paysage* : espace situé à l'interface entre la rationalité scientifique et le domaine du sensible ; et espace dont toute spécialisation de l'intellect éloigne inévitablement, mais vers lequel toute science doit aussi revenir nécessairement, dès lors qu'elle vise à influencer sur le "regard" des hommes ou, plus largement, sur leur destinée. »

⁹Charles Baudelaire (*Salon de 1859*) : « Si tel assemblage d'arbres, de montagnes, d'eaux et de maisons, que nous appelons un paysage, est beau, ce n'est pas par lui-même, mais par moi, par ma grâce propre, par l'idée ou le sentiment que j'y attache. »

¹⁰Sur l'intérêt du paysage au regard de la protection de la nature, voir M. Prieur, La Convention européenne du paysage, *Revue européenne de droit de l'environnement*, n° 3/2003, pp 258-264.



La Seille à Branges



L'étang Bailly à Pierre-de-Bresse



Les prairies bressanes au printemps

Écomusée de la Bresse Bourguignonne

Samedi 16 novembre 2024

Les paysages : naturels ou culturels ?

Construire le récit historique des paysages par la carte : le rôle de l'archéogéographie

par

Gérard Chouquer

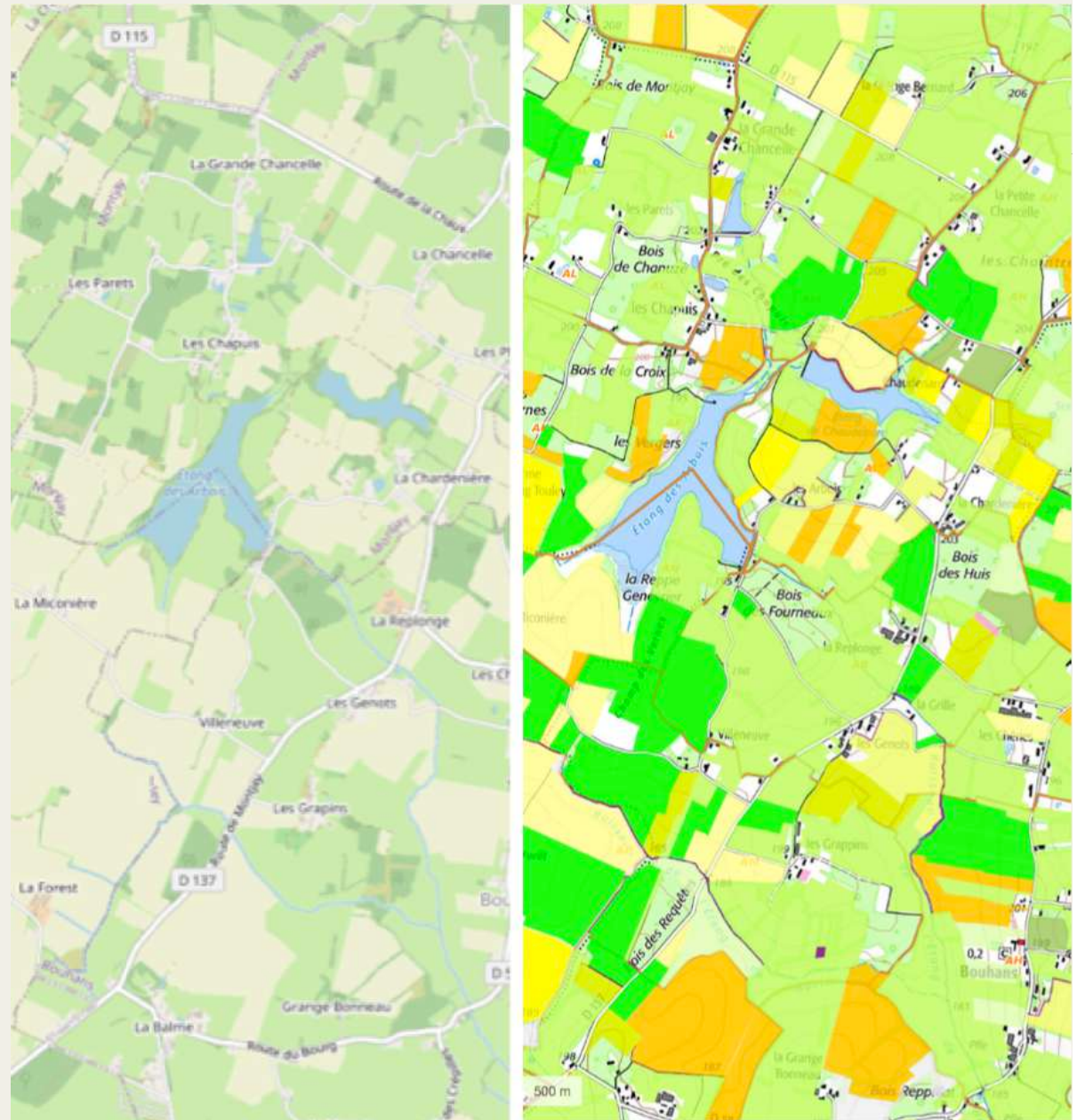


Le but de cette présentation est d'attirer l'attention sur la capacité de l'archéogéographie à faire évoluer le récit de l'histoire des paysages.

À partir d'un exemple pris dans la région de Saint-Germain-du-Bois, Bouhans et Montjay, je vous propose d'élaborer progressivement une carte archéogéographique qui racontera l'histoire de cette portion de territoire de façon sans doute un peu différente de ce qu'on lit d'ordinaire.

Ce que les cartes plastiques ou techniques racontent...

Les cartes actuelles, qu'elles soient plastiques ou paysagères (comme les cartes de *l'Atlas des paysages* ou la carte d'*openstreetmap*) ou qu'il s'agisse de cartes techniques ou thématiques (ici l'exemple du *Registre parcellaire graphique*, livrent des données très intéressantes mais sans profondeur. Parce que ce n'est pas leur but, elles ne disent rien de la transmission.

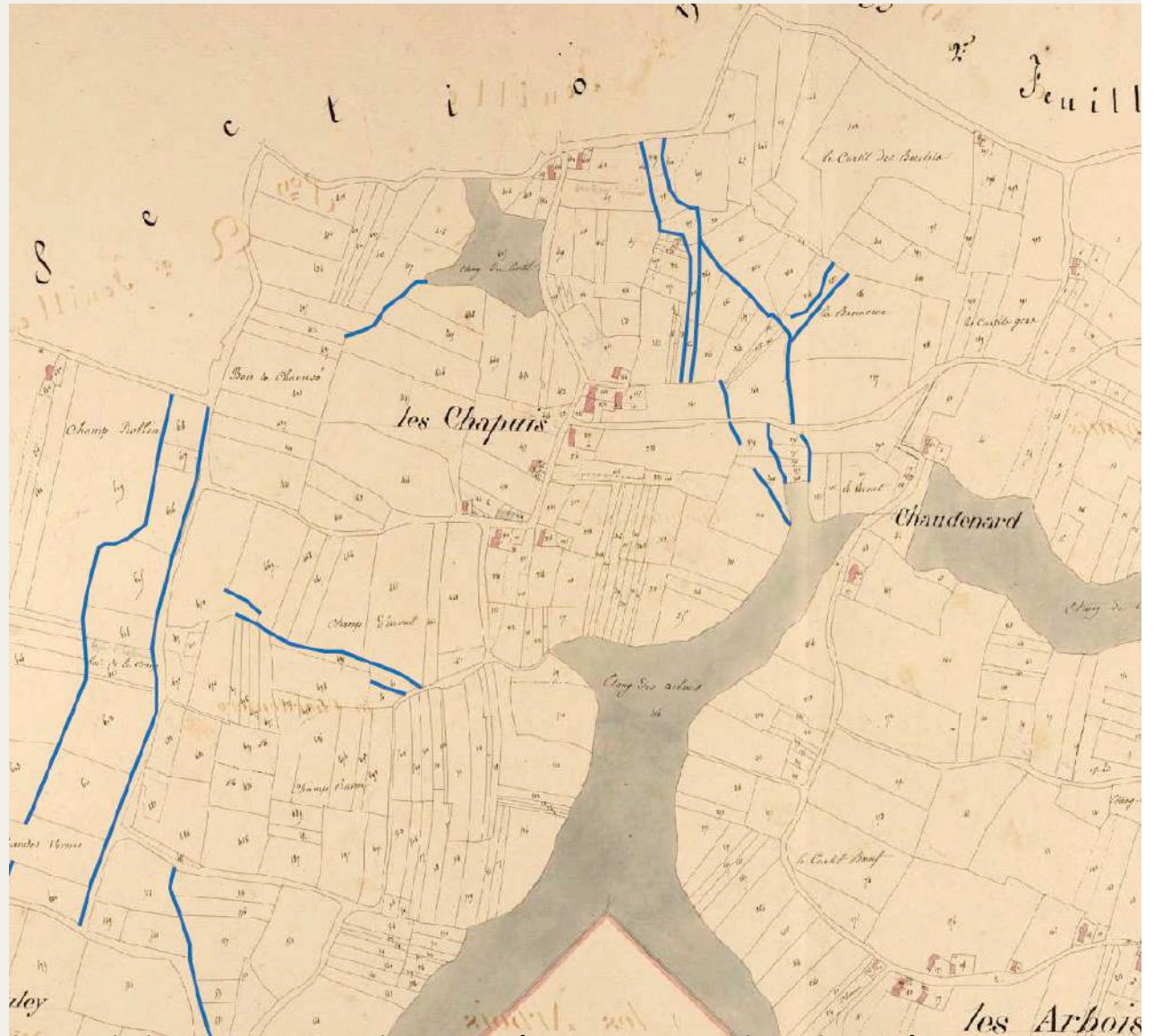


Carte *openstreetmap* ; RPG 2022 sur Géoportail IGN

Tout d'abord, compiler des informations diverses

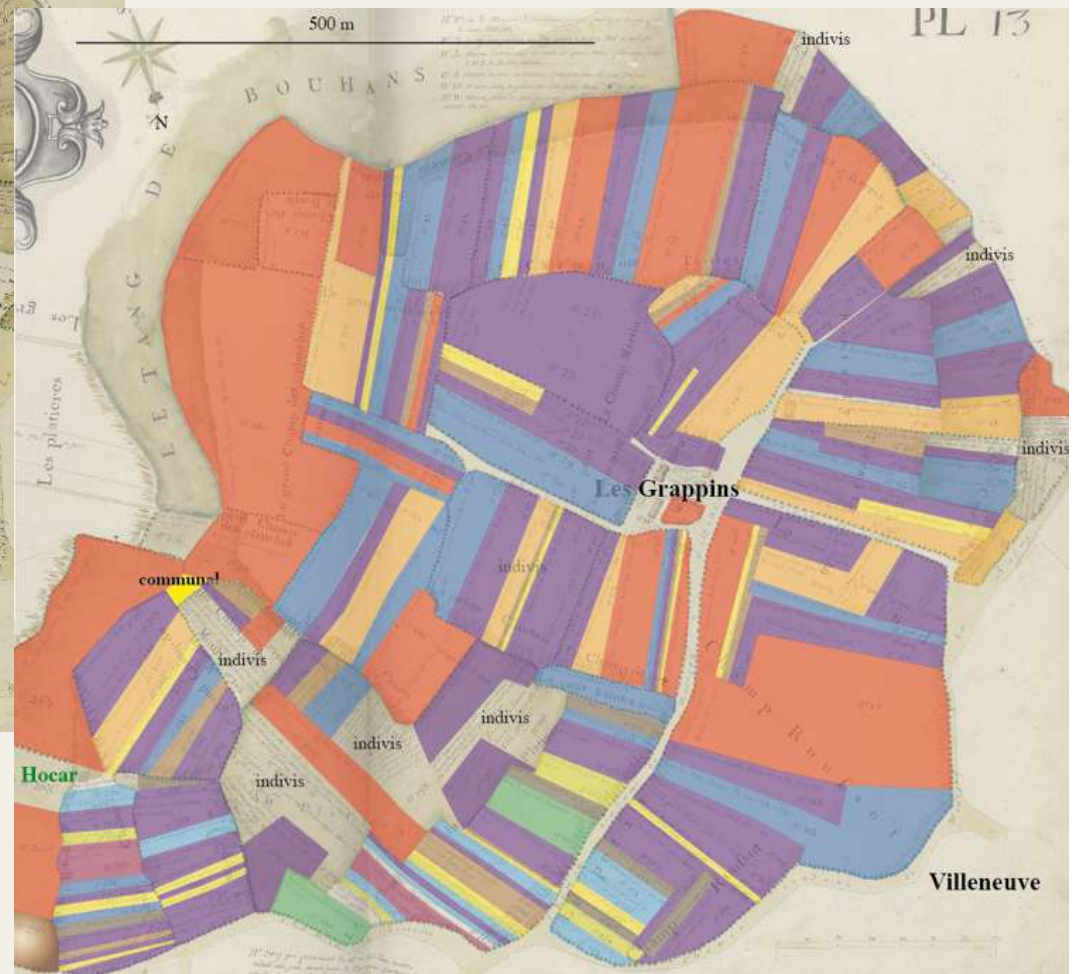
1.

Relever les formes
qui gardent la
mémoire de faits
naturels ou culturels :
ex. les paléo-chenaux



Montjay. Plan cadastral de 1830 – Archives Départementales de Saône-et-Loire

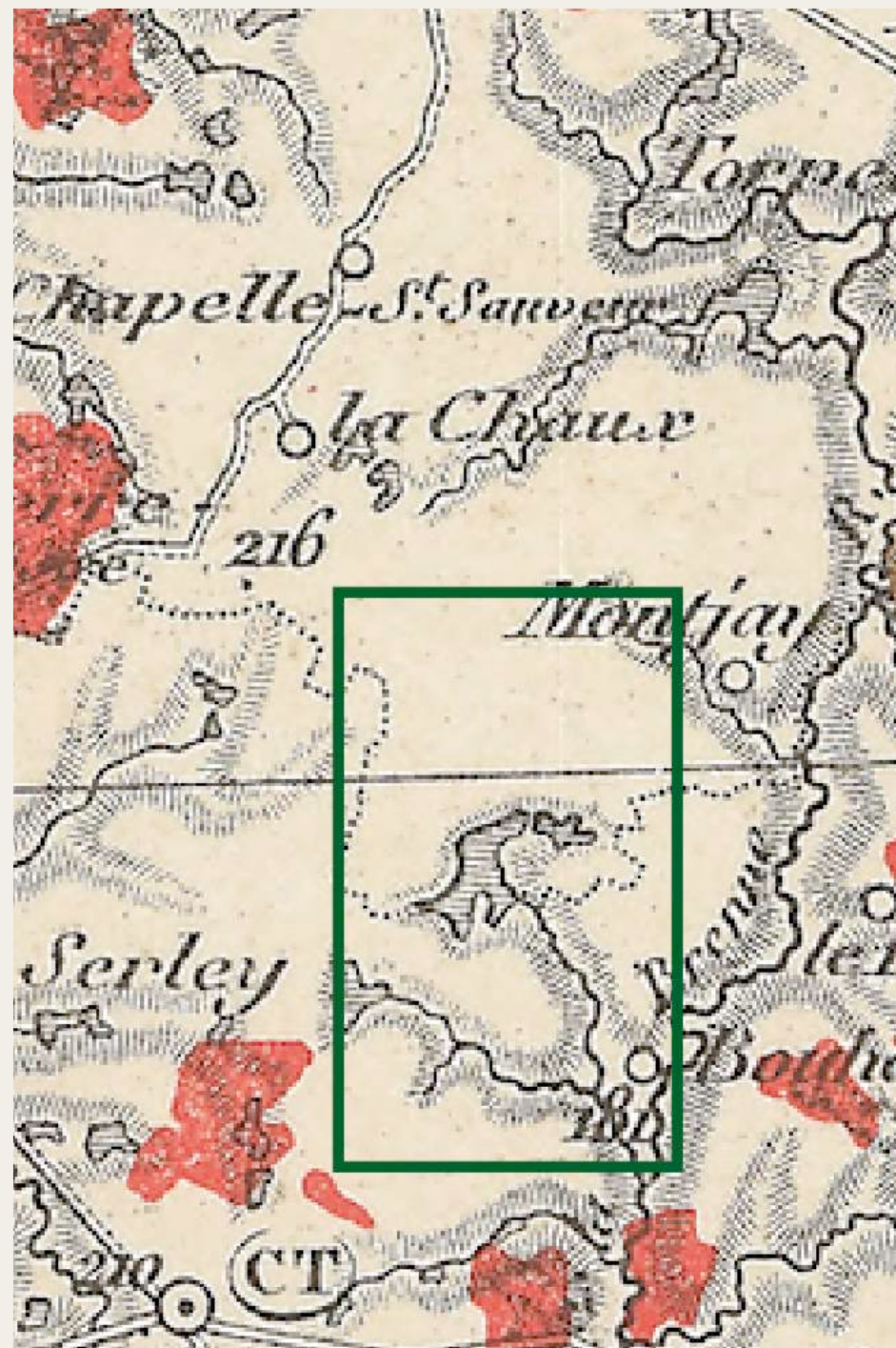
2. Analyser la documentation cadastrale ancienne : plan géométrique ou terrier de la seigneurie d'Escorailles, en 1782



On est en présence d'une censive
avec tenanciers multiples. L'information
intéressante est planimétrique et foncière

3. L'Atlas Daubrée (1912), plus ancien inventaire forestier national, indique que la fenêtre d'étude correspond à une zone totalement déboisée au début du XX^e siècle.

Mais c'est une approche très simplifiée, qui prouve qu'on a toujours besoin de faire la critique de la documentation et des conditions de son élaboration



4. Recherche de modelés agraires anciens : parcellaire ou enclos d'habitat
(image SPOT 6 de 2015 sur Géoportail IGN)



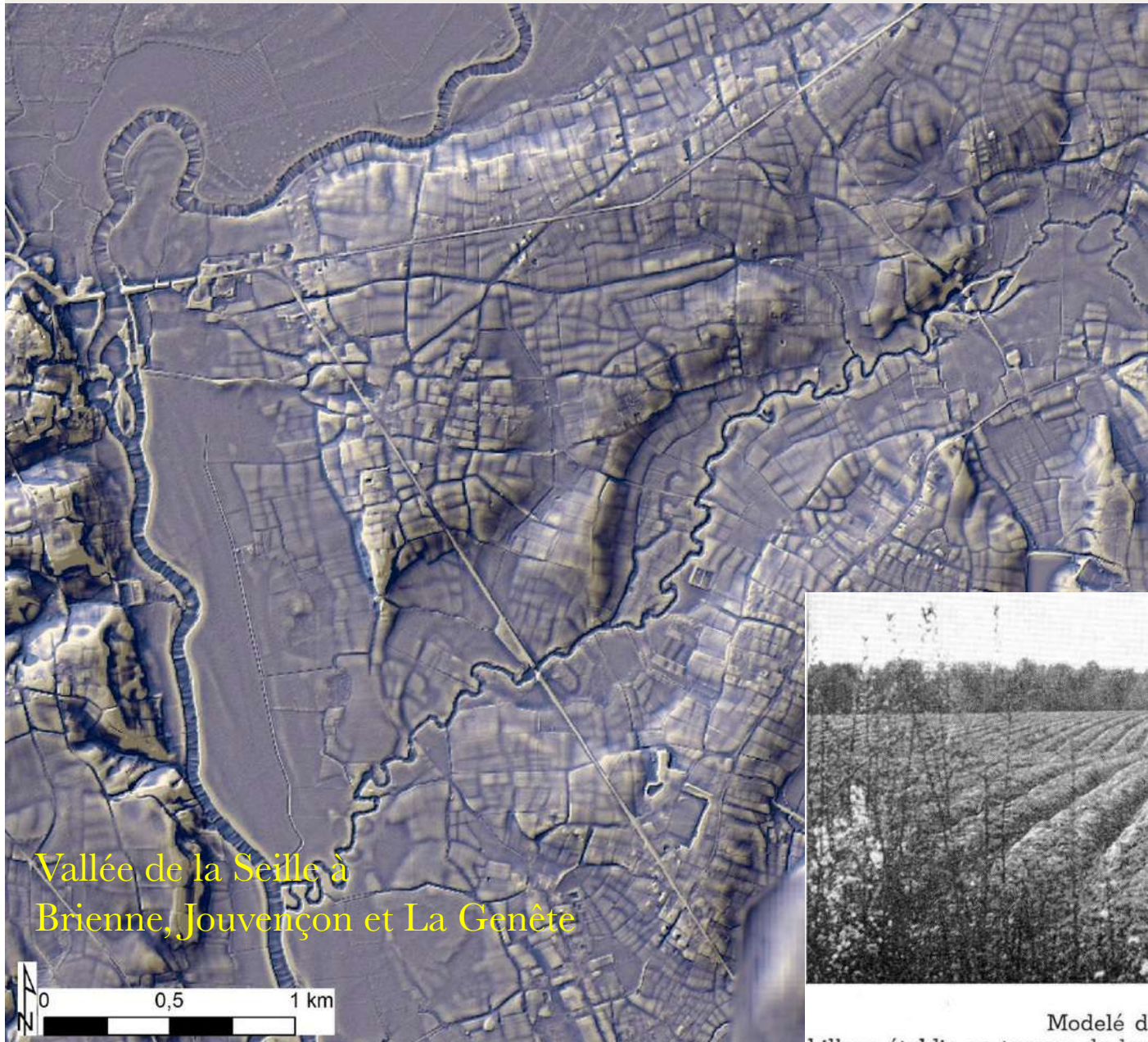
5. Recherche de modelés agraires anciens : détection de planches de culture, ados ou “retroussis” par le LiDAR

Documents :

Catherine Fruchart

et

*Dictionnaire des mots de
l'agronomie*



Modelé des champs en Bresse :
billons établis en travers de larges ados très bombés appelés « retroussis ».

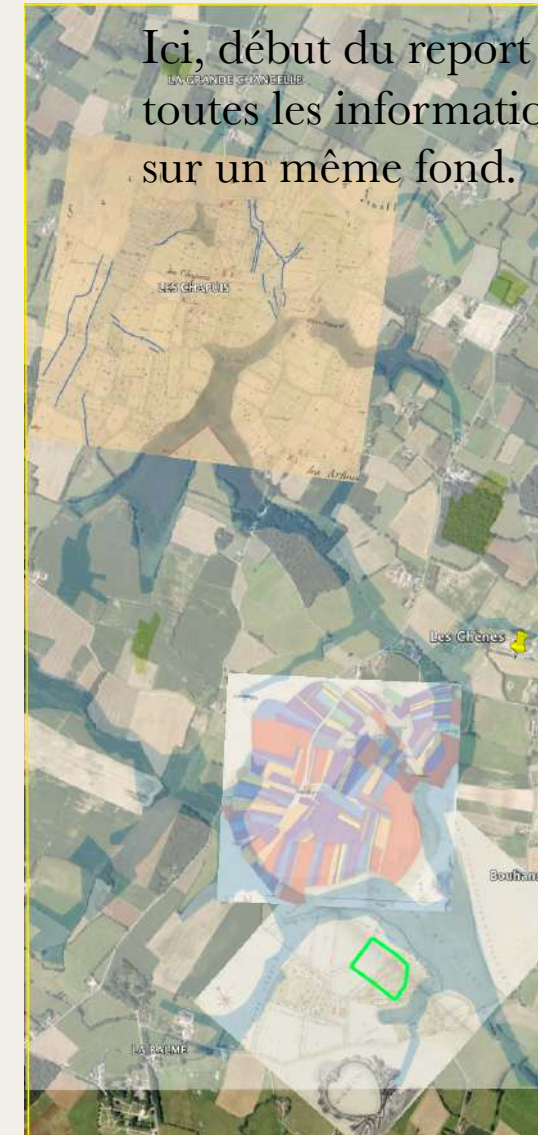
6. Recherche de modelés agraires anciens, par exemple, des billons installés sur des planches (ados, “retroussis”), ici entre Bouhans et La Balme



Mission Landsat Copernicus de mars 2016 sur Google Earth

Après la collecte des informations, leur transfert sur un fond carto ou photographique unique et leur géoréférencement

De la carte géographique... à la carte de compilation



Comparez la cartographie des chenaux et paléo-chenaux entre la carte IGN et la carte de compilation

Carte topographique IGN ; carte d'Etat-Major ; carte de compilation

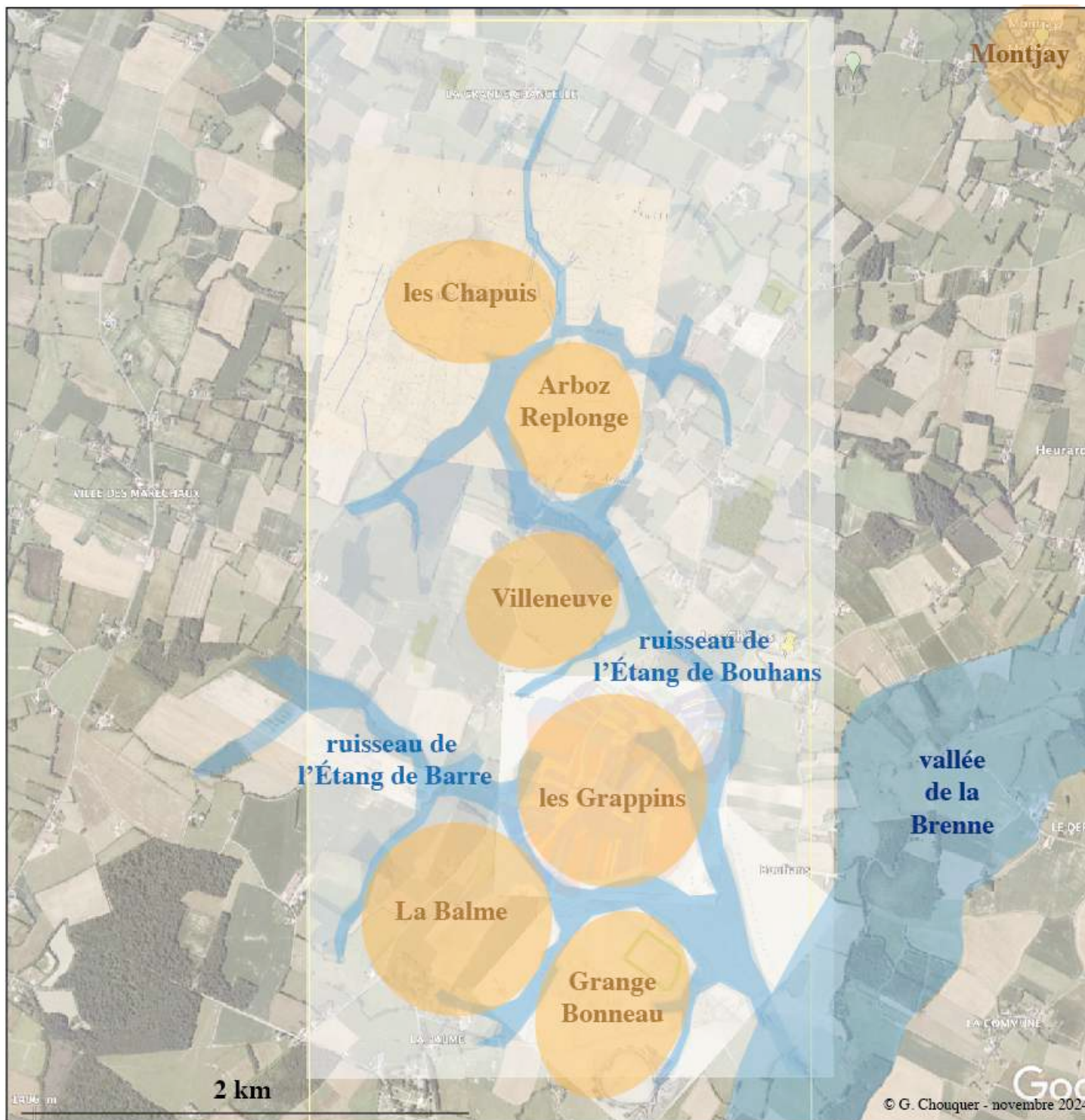
Repérer les formes qui se présentent en série :

Exemple des formes “circulaires” apparemment fréquentes : des terroirs cultivés entourés de prés humides et d'étangs



Extraits de l'Atlas terrier de 1782, dit
*Plans Géométriques des seigneuries de
La Balme, Bouhans, Hurarde, La Trémallière
et Vorne*
appartenant au marquis d'Escorailles

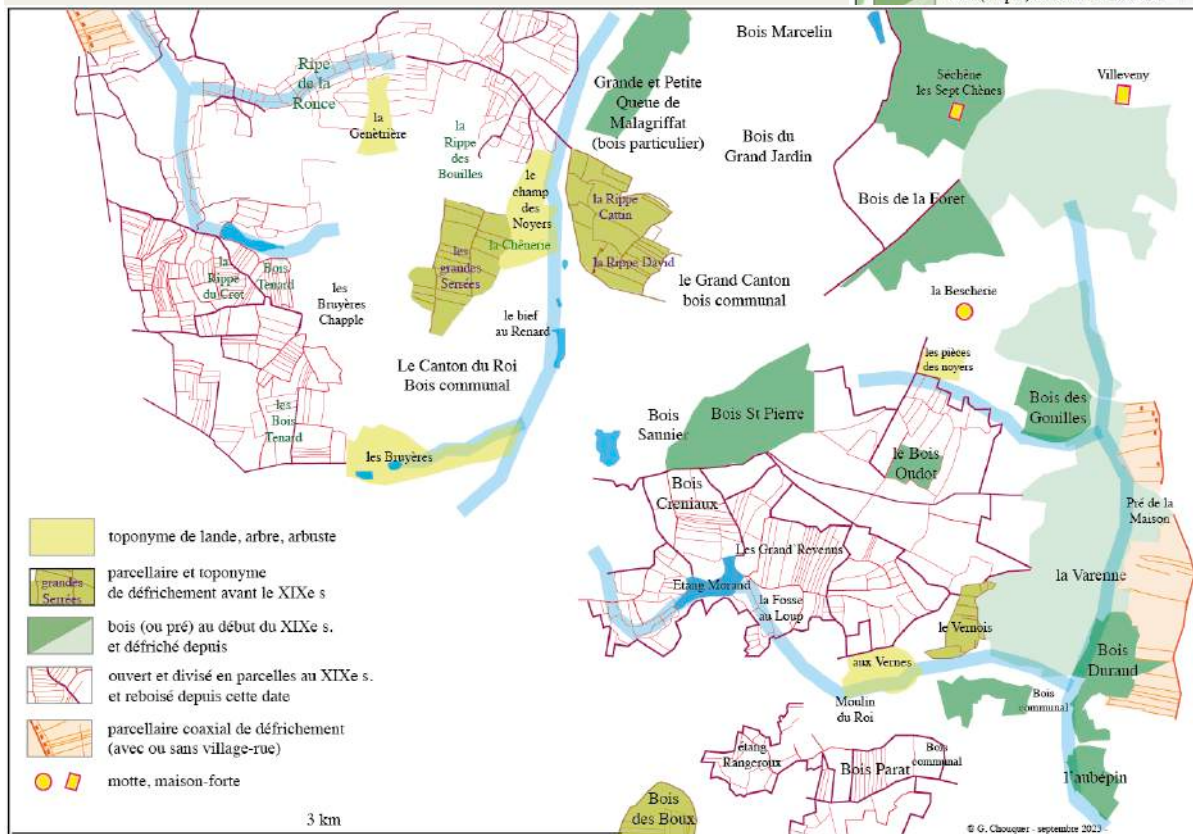
Archives départementales de Saône-et-Loire



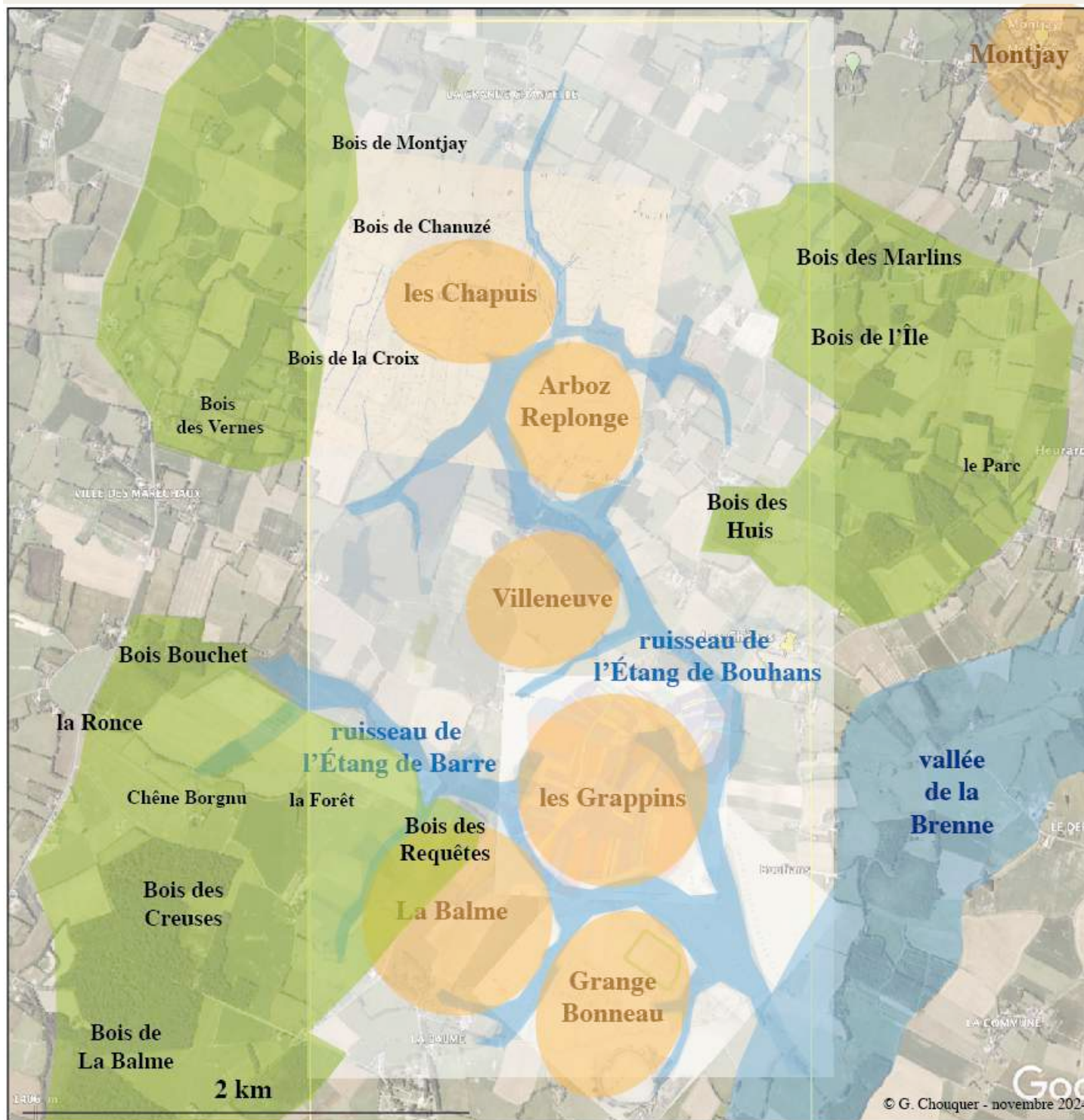
Interpréter les séries :

Exemple :
adaptation
des terroirs de
formes
circulaires à la
circulation de
l'eau et au
relief

Pour retrouver les
anciennes forêts et
leur dynamique :
réaliser un type de
carte compilant
divers indices



Expérimentation en cours
dans la région de Simandre-
La Frette

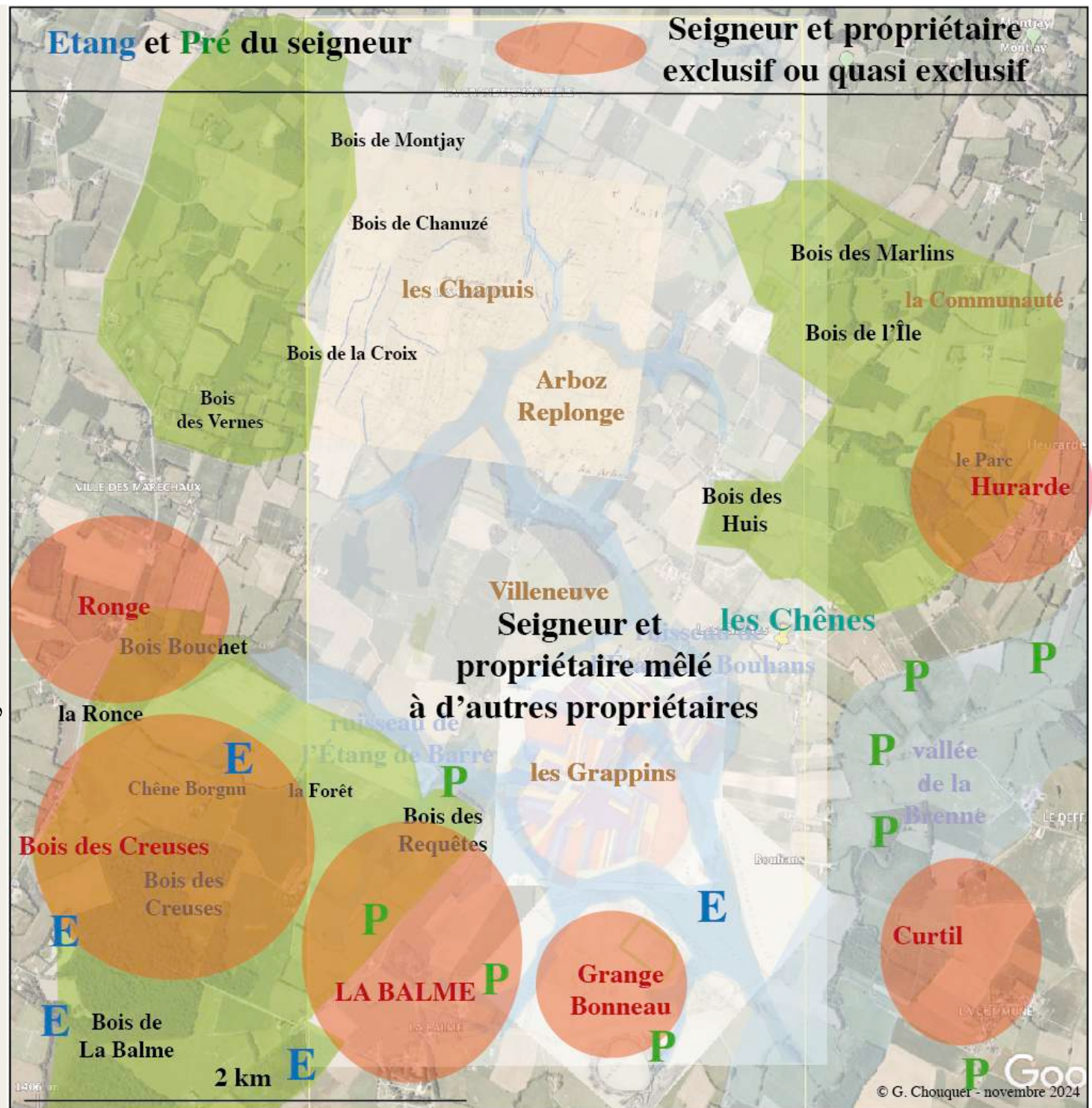


Suggérer l'extension
des anciennes
forêts de Bouhans,
Montjay et Serley
par :

- La microtoponymie
- Les bois résiduels
- Les formes
parcellaires

Commencer à faire
des liens entre des
niveaux
d'information
cartographiés

Exemple :
Si l'on
cartographie les
terres, étangs, prés
et bois du seigneur,
on obtient une
explication “en
creux” des terroirs
circulaires.

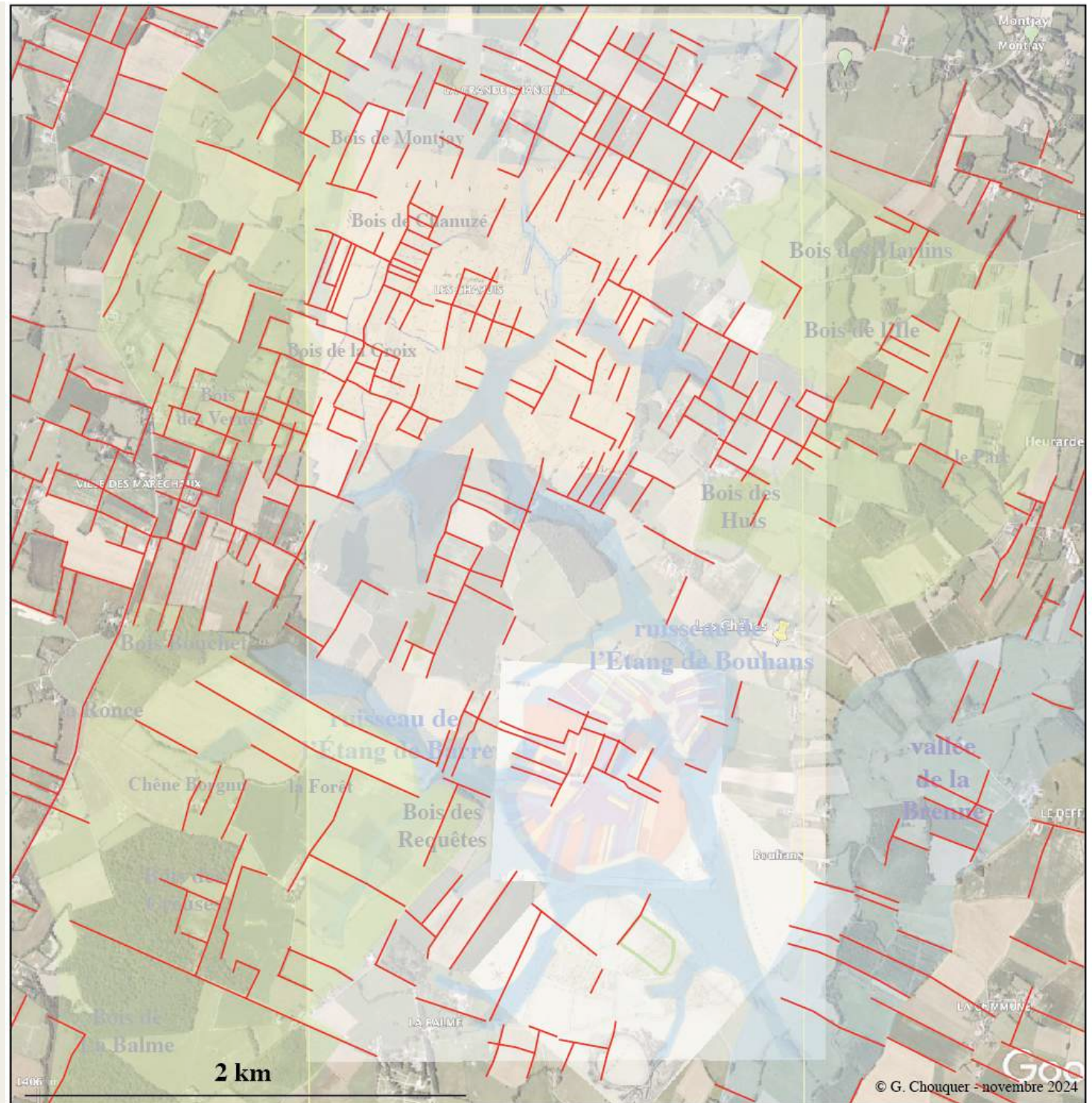


Mais, dernier point
mais non le moindre,
combien d'autres
niveaux de régularité
trouve-t-on dans les
“paysages” de Bresse
Bourguignonne ?

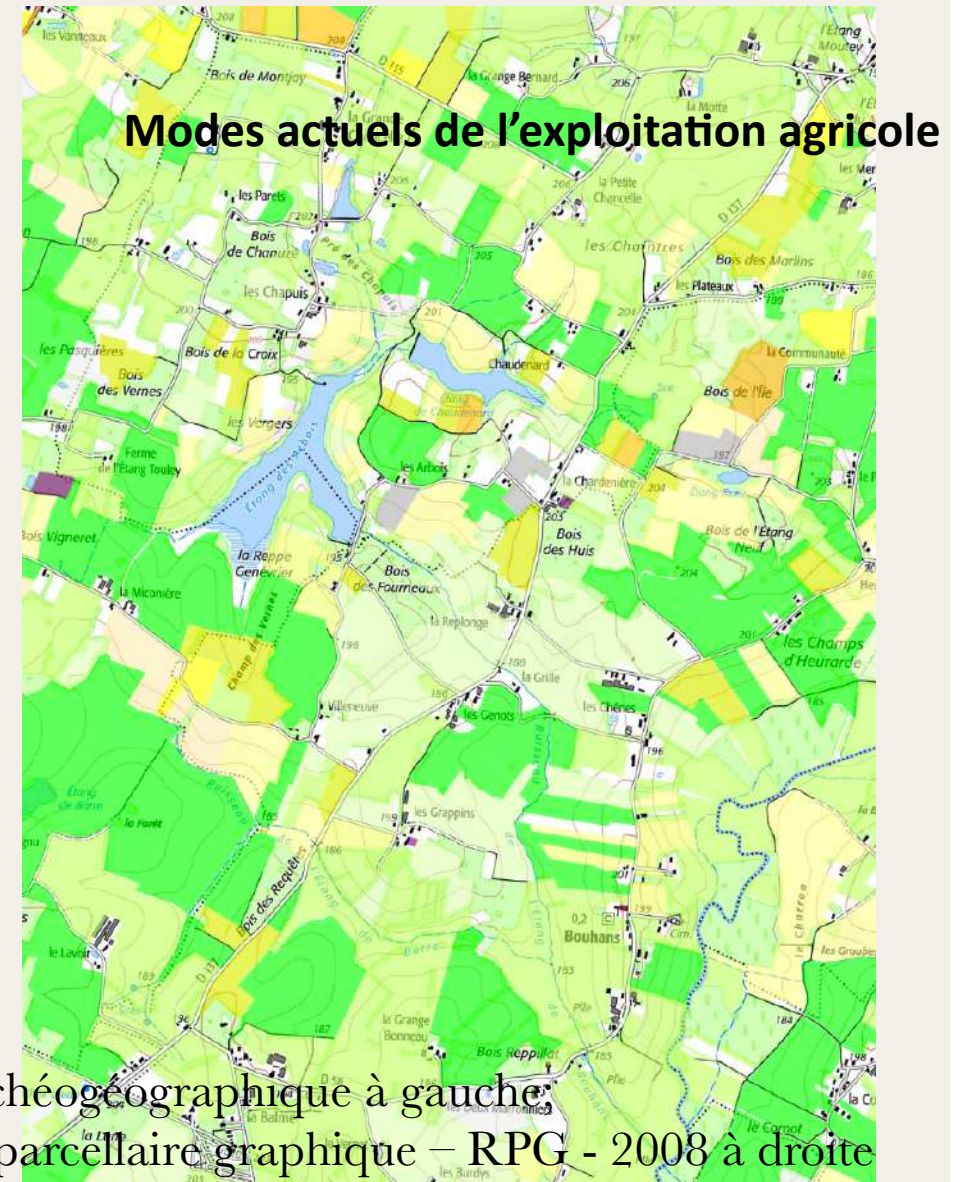
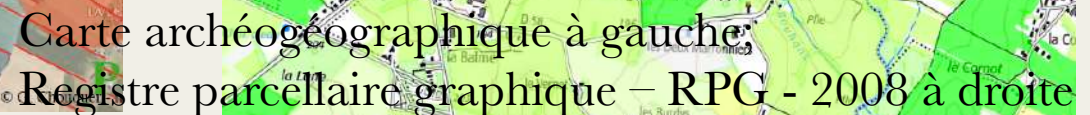
Ex. le dessin parcellaire conserve la mémoire d'une grille orthogonale qui pourrait être d'origine antique (gauloise et romaine, par exemple).

Dans cette grille on constate des zones très subdivisées et des zones moins subdivisées.

Était-ce un résultat attendu que de penser que la planimétrie de cette partie de la Bresse Bourguignonne aurait pu connaître une toute autre forme parcellaire que celle qu'on voit aujourd'hui ?



Apparemment les deux cartes n'ont strictement rien à voir, mais alors pourquoi cette forte prédominance du maïs au sud et plus de polyculture au centre et au nord de la carte RPG ?



Quelle a pu être la chaîne de médiation qui rend compréhensible le rapprochement apparent entre deux cartes qui n'ont, évidemment, rien à voir ?

Ce n'est pas la nature = pour l'essentiel, mêmes sols, mêmes aptitudes

C'est le déterminant ou mieux le transmetteur historique "foncier"

- Au sud : parcelles seigneuriales, forêts, pâturages et étangs = moindre division parcellaire
- Au centre et au nord : censives de tenanciers = forte à très forte division parcellaire.

Le résultat est une prédisposition parcellaire à des formes actuelles de monoculture relative au sud (maïs, par exemple) ; au contraire, une intégration de ces cultures dans des mosaïques de polyculture au centre et au nord (maïs, oléagineux, blé tendre, + prairies de fauche).

Il y a donc eu transmission d'un fait d'histoire dans un fait d'exploitation économique actuelle et l'archéogéographie en suggère la chaîne explicative.

En conclusion, ma réponse à la question posée par cette journée d'étude est la suivante :

Les paysages ? “naturellement” et “foncièrement” historiques !

et ceci, parce qu'ils ne cessent de transmettre des formes du passé.

Merci de votre attention

Remerciements particuliers à :

- Alain Cordier pour m'avoir permis de découvrir l'histoire de cette région à travers son livre “*Le Fief des Chênes*”
- et Catherine Fruchart, pour m'avoir communiqué la séquence du LiDAR

Synthèse des travaux de l'atelier-discussion organisé autour du thème « Des paysages bressans ? »

Cet atelier a été présenté et animé par Corinne Beck. Universitaire, médiéviste et archéologue, Corinne Beck est membre du Groupe d'histoire des forêts françaises et du Groupe d'histoire des zones humides, c'est une spécialiste d'histoire environnementale. Elle représentait parmi nous pour cet atelier collectif l'Association Bourgogne-Franche-Comté-Nature dont elle est membre du comité de rédaction.

Dès le matin, les participants à cette journée d'étude avaient été invités à réfléchir à quatre questions :

- 1^e question** : pour vous y a-t-il des paysages bressans ?
- 2^e question** : pour vous qu'est-ce qui caractérise les paysages bressans ?
- 3^e question** : pour vous qui doit s'occuper des paysages bressans ?
- 4^e question** : quelle place doivent occuper les paysages bressans à l'Ecomusée ?

Après la pause déjeuner, nous nous sommes retrouvés pour répondre aux questions et échanger nos points de vue sur cette question des paysages bressans. Au-delà des quatre questions auxquelles les participants étaient invités à répondre, Corinne Beck est revenue sur l'intention qui les accompagnait en évoquant la manière dynamique d'envisager les paysages : celle qui est aujourd'hui à l'œuvre dans l'histoire environnementale. Elle a rappelé combien, pour cette histoire environnementale, les paysages sont considérés comme le produit d'une histoire longue, parfois même très longue lorsqu'on peut faire appel à la palynologie. Elle a également rappelé que les relations entre les sociétés humaines et leur environnement ont connu des changements majeurs depuis le milieu du XIX^e siècle, tout particulièrement dans les sociétés occidentales qui ont bouleversé les rapports au milieu dit « naturel ». En conséquence elle a invité les participants à réfléchir à la manière dont la société bressane a répondu à l'accélération de ces changements.

Sans être en mesure de livrer une synthèse très détaillée des échanges qui ont accompagné les réponses aux questions, il est cependant possible d'en tirer quelques conclusions qui frappent par leur homogénéité.

- Pour les participants à l'atelier, il existe bien des paysages bressans, dès lors qu'ils sont associés à un territoire, la Bresse, espace identifié à la fois par ses caractéristiques géographiques (le fossé bressan, les plaines et plateaux, les terrasses alluviales) et par un système d'organisation spatiale dans lequel cohabitent espaces naturels (rivières, étangs et roselières, forêts et grands arbres) et espaces agricoles (prairies bocagères, cultures de céréales - le maïs - et élevage de volaille). Le bâti est également considéré comme un marqueur des paysages bressans, à savoir la ferme bressane avec ses pans de bois, ses briques, dans un habitat fait de hameaux isolés et de bourgs ruraux. Caractéristiques propres à un paysage « rural ».

On remarquera au passage que les formes les plus récentes d'urbanisation des villages sont absentes des paysages tels qu'ils sont décrits ici : pas de lotissements, pas de zones d'activités artisanales, pas non plus d'infrastructures commerciales, routières ou industrielles, et pas plus d'équipements agricoles modernes (silos, installations d'élevage, voire méthaniseur)

- Le corolaire d'une telle représentation des paysages bressans est qu'ils sont pour les participants, soit menacés de disparition, soit ont parfois disparu, n'existant plus que dans leurs souvenirs :cf. les mares asséchées, les haies arrachées.
- . La question de la protection est ainsi venue tout naturellement renforcer ce sentiment d'une certaine perte. La nature des réponses en matière de protection s'inscrit dans un double registre, très caractéristique de la protection des paysages ruraux. Le premier est celui de la proximité : sont très largement cités tous les acteurs locaux potentiels (agriculteurs, chasseurs, citoyens, habitants), éventuellement organisés en association, qui sont considérés comme ayant vocation à défendre les paysages qui leur sont familiers. Le second est celui de l'appel à toutes les structures et institutions désormais officiellement en charge de la protection des paysages (Etat, collectivités territoriales, Europe) et plus localement, Pays de la Besse bourguignonne, projet de PNR, CPIE.
- Dans ce dispositif l'Ecomusée trouve toute sa place aux yeux des participants comme structure de proximité ayant pour mission la protection d'un bien patrimonial, en l'occurrence les paysages, au même titre que d'autres (compétence scientifique pour en faire valoir l'originalité, capacité de sensibilisation auprès de différents publics, objectif de transmission auprès des nouvelles générations)

